

La maîtrise de l'accord du participe passé

Étude contrastive entre francophones et apprenants de FLE finnophones

Département des Langues/ français

Université de Helsinki

Janvier 2019

Leena-Mari Mäkinen

Tiedekunta/Osasto – Fakultet/Sektion – Faculty Humanistinen tiedekunta		Laitos – Institution – Department Nykykielten laitos	
Tekijä – Författare – Author Leena-Mari Mäkinen			
Työn nimi – Arbetets titel – Title La maîtrise de l'accord du participe passé- Étude contrastive entre les natifs et les apprenants FLE finnophones			
Oppiaine – Läroämne – Subject Ranskalainen filologia			
Työn laji – Arbetets art – Level Pro Gradu	Aika – Datum – Month and year Tammikuu 2019	Sivumäärä– Sidoantal – Number of pages 58+ liitteet	
Tiivistelmä – Referat – Abstract			
<p>Tutkielman tavoitteena on tutkia ja vertailla ranskankielisten ja suomenkielisten ranskan opiskelijoiden ranskan partisiipin perfektin taivuttamisen osaamista. Useiden tutkimusten mukaan partisiipin taivuttaminen on haastavaa ja sen osaamisessa on puutteita. Säännöt ovat monimutkaisia ja ne jäävät myös huonosti mieleen, koska taivutuksen muodot kuuluvat nykyään harvoin puheessa. Suomalaisille taivutus saattaa olla haasteellista lisäksi ranskan ja suomen kielen erojen vuoksi. Tällaisia ovat esimerkiksi apuverbien lukumäärä ja substantiivien sukuisuus.</p> <p>Aineisto koostuu testistä, jonka tekevät 16 ranskaa äidinkielenä puhuvaa ja 17 suomenkielistä ranskankielen opiskelijaa. Testissä osallistujia pyydetään laittamaan valitussa tekstissä esiintyvät verbit menneeseen muotoon. Ilmentymät lajitellaan ensin neljän virhetyypin mukaan: taivutusvirheet, virheet partisiipin muodossa, virheet apuverbissä ja muut virheet. Tutkimuksessa syvennytään tarkemmin taivutusvirheisiin. Analyysissa käsitellään osallistujaryhmien vastauksia aluksi erikseen ja sen jälkeen niitä vertaillaan keskenään.</p> <p>Aineiston mukaan sekä ranskalaisilla että suomalaisilla on vaikeuksia partisiipin taivutuksessa. Virhemäärä on kuitenkin vielä suurempi suomalaisilla kuin ranskalaisilla. Molemmissa ryhmissä virheitä esiintyy etenkin être-apuverbin kanssa ja suoran objektipronominin ollessa avoir-apuverbin edellä. Näin erityisesti, jos objekti pronomini on muussa kuin kolmannessa persoonassa. Toisin kuin ranskalaisilla osalla suomalaisista on vaikeuksia myös refleksiiviverbien taivutussäännöissä.</p> <p>Tutkielma puoltaa aiempien tutkimusten tuloksia partisiipin perfektin taitojen puutteesta. Tutkielman perusteella erityistä huomiota pitäisi kiinnittää kielenkäytössä harvinaisempien objektipronominien harjoitteluun sekä refleksiivipronominien taivutuksen läpikäymiseen, kun kyseessä on suomalaiset opiskelijat. Useiden tutkijoiden ehdottamat helpotukset taivutussääntöihin voisivat myös ratkaista taivutuksen aiheuttamat haasteet kielen oppimisessa.</p>			
Avainsanat – Nyckelord – Keywords Oikeinkirjoitus, partisiipin perfekti, ranska, taivutus			
Säilytyspaikka – Förvaringställe – Where deposited Keskustakampuksen kirjasto			
Muita tietoja – Övriga uppgifter – Additional information			

Table des matières

1. Introduction	2
2. Utilisation et accord du participe passé.....	4
2.1. Survol historique de l'accord du participe passé.....	4
2.2. Emploi et formation du participe passé.....	6
2.3. Règles d'accord du participe passé.....	9
3. Apprentissage et maîtrise de l'accord du participe passé	13
3.1. Effets de l'oral sur la maîtrise de l'accord du participe passé	13
3.2. Maîtrise de l'accord à l'écrit.....	14
3.3. Apprentissage par des apprenants de FLE, en particulier finnophones	18
4. Présentation du corpus et de la méthode utilisée	22
5. Analyse du corpus	25
5.1. Les informateurs natifs	25
5.2. Les informateurs non-natifs.....	35
5.3. Comparaison des réponses des informateurs natifs et non-natifs	45
6. Discussion	50
7. Conclusion	54
8. Bibliographie.....	57
Annexe : test de recherche et informations générales sur les informateurs natifs et non-natifs.....	59

1. Introduction

La langue française pose de nombreux problèmes, non seulement aux étudiants étrangers, mais également aux francophones. Selon une enquête menée par le ministère français de l'Éducation¹, les fautes grammaticales sont de plus en plus courantes. Cette étude, effectuée en 1987, en 2007 et en 2015, montre que la connaissance de l'orthographe des élèves en primaire s'est dégradée progressivement. L'un des cas qui provoque le plus de difficultés aux écoliers français est l'accord du participe passé. Plusieurs aspects rendent l'apprentissage de cet accord difficile. Les règles à apprendre sont nombreuses, les formes du participe passé sont souvent irrégulières et l'apprentissage de ces formes ne s'appuie pas toujours sur la prononciation, vu que les marques du nombre et du genre ajoutées à la fin du participe passé ne se prononcent pas toujours (Arseneau 2015 : 45, Béguelin 2002 : 164, Kalmbach 2009 : 342, Poisson-Quinton *et al.* 2002 : 118).

L'accord du participe passé est un sujet beaucoup étudié (Brissaud & Cogis 2008, Dubois *et al.* 2013). Les études antérieures portent sur les manières de présenter les règles, ainsi que sur l'apprentissage et l'enseignement de l'accord du participe passé. Les études récentes s'appuient notamment sur les deux dernières approches, ce qui reflète bien l'inquiétude des Français par rapport à leurs fautes de grammaire et d'orthographe. Certains chercheurs ont même proposé de simplifier les règles d'accord pour que les Français aient moins de difficultés (v. à ce propos Béguelin 2002 ; Brissaud et Cogis 2008).

Dans ce mémoire, la connaissance des Français de l'accord du participe passé sera examinée et comparée avec celle des étudiants de français finlandais. La comparaison avec les finnophones apportera un aspect intéressant à cette étude surtout pour les raisons suivantes : premièrement, l'apprentissage de FLE diffère de celui du français langue maternelle ; deuxièmement, le finnois et le français diffèrent de nombreuses manières. En effet, les natifs apprennent leur langue maternelle par l'oreille à un moment où ils ne savent pas encore lire ou écrire, tandis que les apprenants d'une langue étrangère acquièrent leurs connaissances souvent en se basant sur l'écrit (Hummel 2014 : 22). Quant aux différences entre le finnois et le français, trois d'entre elles sont pertinentes dans la maîtrise de l'accord du participe passé : le nombre d'auxiliaires, le genre des mots et la correspondance entre formes orales et écrites.

¹ Ministère de l'Éducation nationale, DEPP : *Les performances en orthographe des élèves en fin d'école primaire* (1987-2007-2015).

Le corpus se compose d'un exercice écrit, fait par les deux groupes d'informateurs, où il s'agit de mettre au passé une petite histoire en français rédigée au présent. Les résultats montreront des différences et les similitudes entre les deux groupes et nous permettront de répondre également aux questions suivantes : Quels types d'erreurs apparaissent dans le test ? Quel sont les accords les plus difficiles ? Avec quel pronom l'accord se réalise-t-il le plus souvent ? Quelles sont les différences entre les informateurs natifs et non-natifs ?

Avant d'entrer dans le vif du sujet, c'est-à-dire dans l'analyse, il nous semble important de rappeler les règles les plus importantes d'accord des participes et de présenter les orientations de recherche les plus pertinentes pour la présente étude. La partie théorique se divisera en deux parties. La première partie se concentrera sur l'emploi du participe passé et les règles d'accord du participe passé. La deuxième partie tracera un portrait des études effectuées sur l'apprentissage et l'enseignement de l'accord du participe passé. Après la partie théorique, nous passerons à la description plus détaillée du corpus qui sera suivie par l'analyse du corpus. La partie discussion examinera de plus près les résultats en essayant de les situer à un niveau plus global. Le dernier chapitre de ce mémoire, la conclusion, essaiera de répondre aux questions posées dans l'introduction et proposera des thèmes possibles pour de futures recherches. Cette étude sera principalement une étude qualitative, quoique nous illustrions nos propos parfois avec des moyens quantitatifs.

2. Utilisation et accord du participe passé

Ce chapitre servira d'arrière-plan pour la suite du mémoire. Il se divisera en trois sections dont la première (2.1.) offrira un aperçu rapide de l'histoire de l'accord du participe passé, qui se fondera sur une récapitulation proposée par Branca-Rosoff (2007 : 62– 66). Les deux autres sous-chapitres mettront en lumière sur les normes actuelles. La deuxième section (2.2.) se concentrera sur la nature du participe passé et sa formation. Dans la troisième section (2.3.) seront traitées les règles normatives de l'accord du participe passé.

2.1. Survol historique de l'accord du participe passé

L'accord du participe passé a subi beaucoup de changements au fil des siècles ; dans ce qui suit, seulement les tournants les plus essentiels seront mentionnés. Au Moyen Âge, le participe s'accordait plus fréquemment qu'aujourd'hui pour de nombreuses raisons. Premièrement, l'utilisation du participe passé ressemblait à celle de l'adjectif qualificatif qui s'accordait toujours avec le terme auquel il se rapportait. Deuxièmement, le masculin était encore explicitement marqué à l'époque. Troisièmement, « le participe passé s'accordait avec le sujet », non seulement avec les verbes dont l'auxiliaire était *être*, mais aussi avec les verbes pronominaux. Quatrièmement, avec *avoir*, l'accord s'effectuait, de préférence, lorsque le complément d'objet précédait le participe passé, mais parfois aussi lorsqu'il le suivait. À la fin du Moyen Âge, la tendance à la variabilité a changé vers l'invariabilité. Cependant, aucune règle n'a été imposée et, en conséquence, l'utilisation de l'accord du participe passé était très variée. Les règles ont été établies au cours des siècles suivants pour unifier les différentes manières d'accorder le participe passé. (Branca-Rosoff 2007 : 61–63).

Ce n'est qu'au XVI^e siècle qu'un poète français, Clément Marot, a présenté une règle générale pour unifier l'utilisation. Inspiré par la grammaire italienne, il a proposé de faire l'accord uniquement avec les compléments antéposés au participe passé. Il a justifié son propos par la tendance de faire l'accord selon l'élément nominal qui précède (sujet-verbe, nom-adjectif) ainsi que par un « principe de progressivité ». Par cela, Marot voulait dire que lorsque le complément précède le participe passé, le genre et le nombre du complément sont déjà connus et, par conséquent, faciles à ajouter à la fin du participe passé. (Branca-Rosoff 2007 : 63)

La proposition de Marot n'a pas eu un grand succès en son temps, mais elle a été réanimée au XVII^e siècle par Vaugelas et, au début du siècle suivant, celui-ci l'a complétée avec une

règle qui exigeait l'invariabilité du participe passé lorsqu'il n'occupait pas la place finale de la proposition. Cette règle a été abandonnée plus tard pendant le même siècle, mais elle ajoute toutefois un détail intéressant dans l'histoire de l'accord du participe passé. Un tournant plus important se situe à la fin du XVIII^e siècle : l'accord fréquemment audible au début du siècle l'était rarement à la fin du siècle. L'explication de ce changement est la disparition de « l'opposition de longueur » des voyelles qui jusque-là avait rendu perceptibles aussi bien les formes masculines, féminines que plurielles. Les accords étaient donc moins observables à l'oral qu'avant et, ainsi, la différence par rapport à l'accord des adjectifs s'est accentuée. À la suite de ce changement, la grammaire a également dû être reformulée en partie. Pendant les siècles suivants, les règles d'accord du participe passé se sont adaptées à ces changements et se sont standardisées, en partie grâce à la scolarisation. Durant les XIX^e et XX^e siècles, la maîtrise de l'accord du participe passé est devenue un sujet de fierté, mais cette maîtrise semble être en train de se perdre. (Branca-Rosoff 2007 : 64–66)

Etant donné que les règles d'accord du participe passé n'étaient plus soutenues par la prononciation, les gens auraient eu de plus en plus mal à se plier à la norme comme le constate Wagner en 1968. Selon lui (1968 : 59), dans la langue parlée, l'omission de l'accord était devenue fréquente dans toutes les classes sociales. Cependant, il ajoute que la distinction sociale était encore, dans les années soixante, bien visible dans la langue écrite : à l'écrit, les règles d'accord étaient bien respectées par les personnes bien éduquées. La maîtrise des règles semble continuer sa chute encore une quarantaine d'années plus tard. Grevisse et Goosse (2011 : § 942) constatent que les règles « d'accord du participe passé conjugué avec *avoir* » sont très mal respectées à l'oral. Blanche-Benveniste (2010 : 50) affirme que l'utilisation ne distingue plus un groupe social des autres. Autrement dit, les fautes sont commises quels que soient le métier, la classe sociale ou l'âge du locuteur. Kalmbach (2009 : 347) ajoute que le même locuteur peut réaliser l'accord dans une situation officielle, mais l'omettre en parlant avec ses proches. Blanche-Benveniste (2006 : 44) continue en disant que, dans la langue familière, l'alternance entre l'accord et le non-accord pendant le même discours n'est pas atypique non plus. De plus, selon elle (2010 : 48, 50), les fautes d'accord sont devenues des « fautes qui n'en sont plus ». Par cela, l'auteur veut dire que les formes erronées sont tellement courantes que leur utilisation est plus une règle qu'une exception. Cet aperçu historique montre bien pourquoi il est si difficile de maîtriser les règles compliquées de l'accord du participe passé.

2.2. Emploi et formation du participe passé

Pour pouvoir accorder le participe passé en y ajoutant les marques adéquates, il faut connaître la forme correcte du radical. Nous pensons aussi qu'il est important d'examiner la nature et la formation complexes du participe passé pour pouvoir comprendre et expliquer les difficultés dans son acquisition et dans la maîtrise des règles. Ce sous-chapitre se base notamment sur les définitions présentées dans *Le bon usage* (Grevisse & Goosse 2011) et dans la *Grammaire méthodique du français* (Riegel *et al.* 2005), qui reposent sur une utilisation normative du participe passé. Nous commencerons par la description des différents emplois du participe passé et passerons ensuite à la présentation de sa formation, y compris le choix de l'auxiliaire dans les temps composés et les désinences des formes des participes passés.

a) Emploi

Riegel *et al.* (2005 : 342) divisent les emplois du participe passé selon ses valeurs, tandis que Grevisse & Goosse (2011 : § 924) les catégorisent selon l'entourage du participe passé. Ci-dessous, nous présenterons d'abord la conception de Riegel *et al.*, qui sera illustrée par les exemples donnés par les auteurs et éventuellement modifiés par nous-même pour illustrer l'accord au féminin. Après cet aperçu, nous comparerons les formes données et la terminologie avec celles présentées dans Grevisse et Goosse.

Riegel *et al.* (2005 : 342–345) font tout d'abord une différence entre la forme simple (ex. 1) et la forme composée du participe passé (ex. 2). La forme simple se diviserait d'après Riegel *et al.* en deux sous-catégories : les formes à valeur adjectivale et celles à valeur verbale. Le participe passé est donc une forme qui possède d'une part des caractéristiques verbales et d'autre part des caractéristiques adjectivales. La forme à valeur verbale est utilisée aux temps composés (ex. 3), au passif (ex. 4) et dans la formation d'une proposition subordonnée participiale (ex. 5) (*ibid.*). À valeur adjectivale, la forme simple du participe passé occupe les fonctions typiques des adjectifs qualitatifs : épithète du nom (ex. 6), apposé (ex. 7), attribut du complément d'objet direct (ex. 8) ou du sujet (ex. 9) (*ibid.*).

(1) chanté

(2) ayant chanté

(3) Elle a chanté.

(4) Cette question a été débattue à l'Assemblée.

(5) Le spectacle terminé, les comédiens saluent le public.

(6) Les moissonneurs couchés faisaient des groupes sobres.

- (7) Gavroche, fusillé, taquinait la fusillade.
(8) Je [la] trouve très énervé[e].
(9) Cette montagne est éloignée.

Grevisse et Goosse (2011 : § 924) optent pour une approche différente et catégorisent l'utilisation du participe passé d'après ses relations avec d'autres composants de la phrase. Même si la manière de présenter les différents emplois possibles du participe passé diffère de celle de Riegel *et al.*, le contenu reste largement le même. Selon Grevisse et Goosse (*ibid.*), le participe passé peut être employé indépendamment (*participe passé*)² (ex. 5, 7, 8, 9) ou avec d'autres constituants d'une phrase, c'est-à-dire dans des constructions verbales (*verbe + participe passé*) (ex. 3 et 4) ou dans des constructions nominales (*nom + participe passé*) (ex. 6). Dans la présente étude, seul l'emploi du participe passé dans les constructions verbales sera développé.

b) Formation

Les formes composées telles que le passé composé et le plus-que-parfait sont constituées d'un auxiliaire *être* ou *avoir* et d'un participe passé (Riegel *et al.* 2005 : 251–252). Seul le participe passé utilisé dans la formation du passé composé sera étudié dans ce mémoire. Le choix de l'auxiliaire est essentiel, vu que les règles d'accord sont différentes pour *être* et *avoir* (Poisson-Quinton *et al.* 2002 : 116). Dans les formes verbales, le participe passé se place en général directement après le verbe auxiliaire (Grevisse & Goosse 2011 : § 924) qu'il s'agisse de *être* ou de *avoir* (ex. 2–4). Riegel *et al.* (2005 : 252) constatent que l'auxiliaire *être* est employé avec certains verbes intransitifs de déplacement ou de changement d'état et avec des verbes pronominaux, tandis que l'auxiliaire *avoir* précède normalement les verbes transitifs et intransitifs, ainsi que les constructions impersonnelles. La plupart des verbes s'emploient toujours avec l'un des deux auxiliaires, mais quelques-uns peuvent être précédés des deux (*ibid.*). Dans ces cas-là, le sens de la forme composée se modifie selon l'auxiliaire choisi : l'auxiliaire *avoir* met en valeur l'action et l'auxiliaire *être* souligne l'état (*ibid.*). Donnons comme exemple, *Ils ont divorcé l'été dernier / Ils sont divorcés*. En outre, l'auxiliaire *être* est remplacé par l'auxiliaire *avoir* quand le verbe devient transitif : *Il est sorti* à comparer avec *Il a sorti les poubelles* (*ibid.*).

² « Le participe passé s'emploie seul, soit comme épithète [...] détachée, soit comme prédicat dans une proposition absolue, soit [...] comme attribut d'une phrase ou d'une proposition verbales. » (Grevisse & Goosse 2011 : 924b).

Les désinences du participe passé varient selon les verbes. Riegel *et al.* (2005 : 251) expliquent que le participe passé est un mode impersonnel dont la désinence ne varie pas selon les pronoms personnels sujets, comme par exemple au présent de l'indicatif. Grevisse & Goosse donnent un aperçu plus détaillé de ce sujet que Riegel *et al.* et, par conséquent, cette partie se fonde sur la description donnée dans leur grammaire (*Le bon usage*). Grevisse & Goosse (2011 : § 808) distinguent d'abord, d'après la lettre finale de la désinence du participe passé, les formes à terminaison vocalique de celles à terminaison consonantique. Ensuite, ils indiquent les désinences typiques de différents verbes. Grevisse & Goosse (2011 : § 808) constatent que les verbes du premier groupe³ ainsi que le verbe *naître* ont pour désinence – é, alors que la majorité des verbes du deuxième groupe ont la terminaison - i. Les verbes irréguliers en - ir prennent parfois la terminaison – u, qui est courante pour les verbes qui se terminent en - oir et en – re (*ibid.*). Les marques du genre et du nombre s'ajoutent à la fin du participe passé dont la désinence finit par une voyelle, de même façon qu'à la fin des adjectifs (*ibid.*).

Les désinences consonantiques - s et - t apparaissent dans une partie des participes irréguliers et, dans la majorité de cas, les marques du genre et du nombre s'ajoutent à la fin d'un participe passé à terminaison consonantique de la même façon qu'à la fin des adjectifs (Grevisse & Goosse 2011 : § 808). Lorsque le participe passé se termine en – s, le s se prononce [z] au féminin (*ibid.*)⁴. Pour résumer, les lettres finales possibles des participes passés à l'écrit sont, parmi les voyelles, - é, -i et -u/*û*⁵ et, parmi les consonnes, -s et -t.

³ Goosse et Grevisse catégorisent les verbes en trois groupes : 1^{er} groupe (-er), 2^{ème} groupe (-ir réguliers), 3^{ème} groupe (les verbes irréguliers).

⁴ Parfois le -s change en - t avant la marque du féminin. Ainsi, par exemple, le participe passé *dissous* devient *dissoute* au féminin (*ibid.*).

⁵ Quelques participes passés en - u ont un circonflexe sur le u. Le conseil supérieur des langues a proposé en 1990 de supprimer l'accent circonflexe sur les formes où il n'apporte pas une valeur distinctive (Grevisse & Goosse 2011 : § 808). Autrement dit, les accents circonflexes restent sur les formes homographiques pour pouvoir les distinguer des mots qui se prononcent de la même manière. L'accent circonflexe reste entre autres sur ces participes passés : *dû*, *mû* et *crû* (*croître*) (*ibid.*). La réforme de 1990 a tout de suite été acceptée par l'Académie française mais s'applique depuis septembre 2016 (www2).

2.3. Règles d'accord du participe passé

Dans ce qui suit, nous présenterons les règles données dans les grammaires normatives *Le bon usage* (Grevisse & Goosse 2011) et la *Grammaire méthodique du français* (Riegel *et al.* 2005). Nous nous concentrerons sur les règles principales, ainsi que sur quelques règles nécessaires pour expliquer les formes participiales testées. Ce sous-chapitre suivra la division observée dans *Le bon usage* (Grevisse & Goosse 2011 : § 939–942). Les règles d'accord du participe passé seront traitées en trois parties : a. Accord avec *être*, b. Accord avec *avoir* et c. Accord avec les verbes pronominaux. Les règles présentées seront accompagnées d'exemples donnés par les sources citées et d'exemples rédigés par nous-même (qui seront sans mention de source).

a) Accord avec *être*

La règle pour l'accord avec *être* reste simple par rapport à l'accord avec *avoir*. Aux temps composés, l'accord se réalise toujours avec le sujet (ex.10) (Grevisse & Goosse 2011 : § 939). Ainsi, le participe passé est conjugué selon le genre et le nombre du sujet (*ibid.*).

(10) Elle est entrée dans la salle de bains.

b) Accord avec *avoir*

Étant donné qu'il est possible de se perdre parmi les nombreuses règles d'accord du participe passé, nous introduirons d'abord deux règles générales et, ensuite, nous continuerons par des précisions et par quelques cas exceptionnels. Premièrement, Grevisse & Goosse (2011 : § 942) constatent que le participe passé reste invariable lorsque le complément d'objet direct (appelé COD dorénavant) se place après le verbe auxiliaire *avoir* (ex. 11), et lorsque le COD ne se manifeste pas dans la construction (ex. 12). Cette dernière remarque sous-entend que l'accord ne se réalise ni avec le sujet ni avec les composants autres que le COD, qu'ils soient précédés ou suivis du verbe. Ainsi, le participe passé reste invariable par exemple lorsque le verbe est précédé d'un complément d'objet indirect (appelé COI dorénavant) (ex. 13).

(11) Elle a tourné les talons.

(12) Elle a mangé.

(13) Elle lui a donné un cadeau.

La deuxième règle de base, selon Grevisse & Goosse (2011 : § 942), est que les marques du genre et du nombre du COD s'ajoutent à la fin du participe passé quand le COD est antéposé au verbe auxiliaire *avoir* :

(14) Elle les a tournés. (les robinets)

Litais de Gaux (1845 : 176–177 cité par Blanche-Benveniste 2006 : 34) justifie cette règle par le fait que le rapport entre le participe passé et son référent est connu avant le verbe, alors que dans une phrase où le COD suit le verbe, ce rapport est inconnu. Riegel *et al.* (2005 : 349) précisent que l'accord se réalise également si le COD est un pronom personnel, c'est-à-dire *me, te, le, nous, vous* ou *les*, ou le pronom relatif *que*. Grevisse et Goosse (2011 : § 944) ajoutent que le participe passé suivant ce dernier s'accorde en nombre et en genre selon l'antécédent du pronom relatif et que, parfois, il est difficile de définir cet antécédent et de bien accorder le participe passé (v. à ce propos *ibid.* § 430, 431, 434). Par exemple, dans l'exemple 15, le choix de l'accord avec *un* ou avec *hommes* n'est pas évident.

(15) L'un des hommes que votre départ inattendu a le plus étonnés. (Grevisse & Goosse § 434)

Passons maintenant aux cas qui ne suivent pas cette règle, même si le verbe est précédé d'un COD. Grevisse et Goosse (2011 : § 946) remarquent d'abord que le participe passé ne s'accorde pas, en principe, avec le COD marqué par *en*, (ex. 16), mais ils réfèrent après à plusieurs œuvres littéraires dont les auteurs n'ont pas suivi cette règle. Cet exemple montre bien que les règles ne s'appliquent pas toujours dans l'usage. Riegel *et al.* (2005 : 351) remarquent que l'accord avec le pronom *en* COD est accepté (mais pas recommandé) dans l'arrêté de 1976. Dans ce mémoire, nous suivons encore la règle traditionnelle qui est également soutenue par l'Académie française (www3). L'accord ne se fait pas non plus avec les verbes impersonnels tels que *il y a* et *il fait* (ex. 17) (Grevisse & Goosse 2011 : § 948).

(16) Je n'en ai pas trouvé_. (les outils)

(17) La crise qu'il y a eu_.

La règle de base ne s'applique pas toujours dans une construction infinitive non plus. Selon Grevisse et Goosse (2011 : § 951a), « le participe passé suivi d'un infinitif » varie en genre et en nombre lorsque le COD antéposé fait « l'action exprimée par l'infinitif » (ex. 18), mais il ne varie pas dans les autres cas, c'est à dire lorsque le COD antéposé est interprété comme l'objet

de l'infinitif et non pas comme le sujet de l'infinitif (ex. 19). Dans l'exemple (18), ce sont les pianistes qui jouent, autrement dit *les pianistes* est le sujet de l'infinitif et l'objet du verbe au participe passé (« J'ai entendu les pianistes jouer »). Dans l'autre exemple (19), le COD n'est pas l'objet du participe passé, mais celui de l'infinitif : « J'ai entendu jouer la valse d'Amélie ».

- (18) Les pianistes que j'ai entendus jouer.
- (19) *La valse d'Amélie* que j'ai entendu_ jouer.
- (20) Je ne connais aucune des personnes qu'il a dit_ connaître. (Riegel *et al.* : 352)
- (21) Les maisons qu'ils ont fait_ construire. (Riegel *et al.* : 351)
- (22) J'ai effectué toutes les corrections que j'ai voulu_(sous-entendu : effectuer)
(Riegel *et al.* : 351)

Riegel *et al.* (2005 : 351–352) énumèrent différents types de verbes suivis d'un infinitif que l'on peut diviser dans deux catégories a) ceux dont le COD antéposé peut être soit l'objet du participe passé ou de l'infinitif et ceux dont le COD antéposé est toujours interprété comme l'objet de l'infinitif. À la première catégorie appartiennent les verbes de sensation tels que *entendre*, *voir* et *sentir*, ainsi que les verbes de mouvement tels que *mener* et *envoyer*. La deuxième catégorie consiste en des verbes d'énonciation et d'opinion tels que *dire* (ex. 20) et *penser*, des verbes *faire* (ex. 21) et *laisser* et encore les verbes *devoir*, *pouvoir* et *vouloir* suivis d'une proposition sous-entendue (ex. 22) (v. à ce propos Grevisse & Goosse 2011 : § 951b, Riegel *et al.* 2005 : 351–352). En ce qui concerne les verbes de sensation et de mouvement, la règle que nous venons d'expliquer a été modifiée lors de la réforme de 1976. D'après l'Arrêté du 28 décembre 1976 : *tolérances grammaticales ou orthographiques*, l'accord ne sera plus exigé dans l'exemple (18), et toléré dans l'exemple (19) (www4). La modification semble arbitraire, mais elle simplifie l'orthographe. Un détail curieux : la modification n'a pas été mentionnée dans *Le bon usage*.

c) Accord avec les verbes pronominaux

Nous avons présenté ci-dessus l'accord avec *être* et avec *avoir*. Il nous reste la dernière sous-catégorie qui combine les règles des deux premières catégories. Cela s'explique par le fait que les verbes pronominaux ont des qualités propres aux verbes conjugués avec *avoir* et avec *être*. Grevisse et Goosse (2011 : § 953a) expliquent que les verbes pronominaux sont conjugués avec *être*, mais qu'ils peuvent être accompagnés d'un complément d'objet. Autrement dit, les verbes pronominaux peuvent être transitifs bien qu'ils soient conjugués avec l'auxiliaire *être*. Quant à l'accord, il s'effectue d'après le sujet si le pronom *se* est un COD (ex. 23) ou si la proposition

ne contient pas de compléments d'objet antéposés (ex. 26) (Riegel *et al.* 2005 : 352). L'accord est donc fait avec le sujet sauf si le pronom *se* est un COI (ex. 24 et 25).

- (23) Elle s'est lavée. (où *se* est COD)
- (24) Elle s'est lavé_ les mains. (où *se* est COI et *les mains* est COD)
- (25) Elles se sont parlé_. (où *se* est COI)
- (26) La porte qui s'est refermée. (où *se* n'est ni COD ni COI)
- (27) Ils se sont trompés. (Grevisse & Goosse § 953c)

Grevisse et Goosse (2011 : § 953ac) précisent qu'il s'agit de verbes dites pronominaux passifs (ex. 26) ou subjectifs (ex. 27) lorsque le pronom *se* n'est ni un COD ni un COI. Selon Grevisse et Goosse (2011 : § 780), il s'agit d'un verbe pronominal passif lorsque le sujet ne fait pas l'action exprimée par le verbe, mais la subit (ex. 26). Il est bien clair que dans l'exemple (26), ce n'est pas la porte qui referme la porte. Ils ajoutent que l'agent se manifeste rarement dans ce type de construction. Le corpus analysé comporte plusieurs verbes pronominaux, dont un à sens passif. Les autres verbes pronominaux du corpus sont tous précédés d'un COD.

3. Apprentissage et maîtrise de l'accord du participe passé

L'accord du participe passé est difficile non seulement pour les apprenants de FLE mais aussi pour les locuteurs natifs ; pour savoir accorder le participe passé, il faut connaître les constructions des verbes et se souvenir de plusieurs règles et cas particuliers (Poisson-Quinton *et al.* 2002 : 118 ; Kalmbach 2009 : 342). Ce chapitre nous montrera les résultats des recherches antérieures. Il se divise en trois parties dont la première met en lumière les effets de la prononciation sur l'acquisition, la deuxième évoque la maîtrise de l'accord du participe passé à l'écrit et la troisième approfondit la question des difficultés que les apprenants de FLE, et en particulier les finnophones, affrontent.

3.1. Effets de l'oral sur la maîtrise de l'accord du participe passé

Selon Kalmbach (2009 : 347), l'accord muet (donnons comme exemple parti/partie [parti]) rend l'apprentissage et la mémorisation des règles particulièrement difficile, surtout pour les natifs qui apprennent la langue par l'oreille. L'auteur explique que, dans la langue parlée, l'accord du participe passé est souvent muet parce que les lettres finales qui marquent la féminité ou le pluriel ne s'entendent plus (v. ch. 2.1 sur le développement historique). Les seules exceptions se présentent lorsque le participe passé finit en consonne, soit *s* ou *t*. Il s'agit des participes passés de quelques verbes irréguliers (v. ch. 2.2).

Blanche-Benveniste (2006 : 37) nomme les formes perceptibles *les participes passés forts*⁶ et précise que l'accord s'entend dans ces formes lorsque le participe passé prend la marque du féminin et que la consonne est donc suivie de *-e* ou *-es*. L'étude menée par Blanche-Benveniste (2006) sur les participes passés forts montre que les locuteurs font, à l'oral, en général, l'accord avec les participes passés forts les plus fréquemment utilisés tels que *dite*, *mise* et *ouverte*. En outre, Blanche-Benveniste (2006 : 47) a découvert que l'accord se réalisait plus volontiers dans les contextes publics, par exemple à la radio ou à la télévision, que dans les situations familiales. Le corpus analysé de notre étude contient au total cinq participes passés forts dont trois ont un accord audible. Il sera intéressant de voir si les informateurs maîtrisent mieux les accords des verbes forts que ceux des verbes faibles.

Branca-Rosoff (2007 : 68, 70–72), qui a travaillé sur des corpus oraux recueillis auparavant, s'intéresse au même sujet. Elle fait remarquer que l'accord des participes passés

⁶ Terme que nous avons décidé d'utiliser dans notre mémoire.

forts ne résulte pas forcément de la bonne maîtrise de l'accord du participe passé, car il est possible que les locuteurs aient seulement appris à accorder certains participes avec certains mots, par exemple le participe passé du verbe « prendre » est souvent combiné avec le nom « décision »⁷. Pour valider cette hypothèse et pour pouvoir tirer des conclusions crédibles et fiables, l'auteur propose d'établir un corpus plus vaste. Elle est toutefois consciente que cela sera difficile, étant donné que la fréquence des formes dans lesquelles l'accord s'entend, est faible.

Dans les années 1990, Audibert-Gibier (1992) a mené une étude sur les tendances de l'utilisation de l'accord du participe passé à l'oral. À partir de ces résultats, elle a rassemblé les règles que les locuteurs semblent appliquer (*ibid.* 17–18). D'après elle, les Français n'obéissent pas aux règles enseignées à l'école, mais entre autres à une règle plus ancienne, liée à la place post-verbale (v. ch. 2.1 par.3). Selon les résultats de l'étude, les locuteurs réalisent plus volontiers l'accord lorsque « la zone post-verbale est vide » (ex. 28) et le non-accord lorsque le participe passé est suivi d'un autre élément (ex. 29).

(28) La lettre, il l'a écrite | \emptyset . (auteur)

(29) La lettre, il l'a écrit_ | ce matin. (auteur)

Les autres tendances découvertes par Audibert-Gibier portent sur l'accord des COD antéposés au verbe. L'accord est fréquent avec les pronoms de la troisième personne *l'*, *la*, *les* mais rare avec les pronoms de la première personne *me*, *nous* ou de la deuxième personne *te*, *vous* (Audibert-Gibier 1992 : 18). L'accord s'effectue rarement également avec le pronom relatif *que*, « que la zone post-verbale soit vide ou pleine » (*ibid.* : 18, 20). L'étude de Blanche-Benveniste (2006 : 47) portant également sur les données de la langue parlée aboutit à la même découverte : les Français semblent suivre des règles qui ne correspondent pas à la norme. D'après elle, les Français font l'accord selon la valeur du participe passé, la valeur verbale conduisant au choix d'une forme non-accordée et la valeur adjectivale à une forme accordée.

3.2. Maîtrise de l'accord à l'écrit

D'après Audibert-Gibier (1992 : 9), à l'écrit, les problèmes de l'accord sont liés particulièrement au verbe *avoir* et aux verbes pronominaux. C'est aussi sur ces accords que les

⁷ Exemple tiré du corpus de Paul Cappeau cité par Branca-Rosoff (2007 : 70).

études sur l'accord du participe passé se concentrent. La plupart des études menées sur la maîtrise de l'accord du participe passé à l'écrit portent sur les connaissances des enfants ou des adolescents. Ce chapitre se fonde sur l'article de Brissaud et Cogis (2008) qui traitent l'apprentissage et la maîtrise de l'accord du participe passé employé avec *avoir* de plusieurs côtés. L'article consiste en des résumés des études menées par ces chercheurs, des observations autour du sujet et des propositions d'amélioration. Les propos de Brissaud et Cogis seront comparés avec les résultats d'autres études. Nous introduisons d'abord une étude menée par Brissaud en 1999 qui donne un aperçu étendu des connaissances de l'accord du participe passé à l'écrit des élèves de 10 à 16 ans (Brissaud & Cogis 2008 : 415). Les résultats de l'étude se basent sur un questionnaire à trous rempli par 1269 participants au total (*ibid.*). Le nombre important de réponses permet d'observer les tendances dans l'utilisation des formes à l'écrit et l'échelle de cinq niveaux différents permet d'examiner l'évolution de l'apprentissage (*ibid.*).

L'étude de Brissaud (1999) révèle que les réponses hors norme sont nombreuses (Brissaud & Cogis 2008 : 416). Parmi les élèves, plusieurs sont ceux qui font l'accord avec le sujet même si le participe passé est utilisé avec l'auxiliaire *avoir* (*ibid.* ; v. également Pinsonneault & Daviau 2013). Brissaud et Cogis (2008 : 419) constatent que le taux élevé des réponses où l'accord se réalise avec le sujet pourrait s'expliquer en partie par le processus d'apprentissage. En effet, d'après elles, les apprenants comprennent d'abord que les verbes reçoivent leurs désinences d'un autre élément et plus précisément de celui qui est antéposé au verbe. Cette règle leur donnerait l'impression que c'est toujours le sujet qui donne les marques aux verbes, vu qu'il occupe souvent la place avant le verbe. Une autre cause du taux élevé serait la confusion avec l'accord employé avec *être* (*ibid.* : 418, v. à ce propos également Fayol et Pacton 2006).

D'autre part, une grande quantité d'élèves ne font pas d'accord lorsque le COD précède le verbe (Brissaud & Gogis 2008 : 416.). Cette tendance est comparable à celle trouvée par Pinsonneault et Daviau (2013 : 171–172) auprès des élèves québécois de 12 à 13 ans. Selon une recherche menée par Pérez et Garcia-Debanco (2015), l'accord avec le COD antéposé pose également des problèmes aux étudiants universitaires. Ces étudiants francophones en Master produisaient le plus de formes erronées là où il fallait faire l'accord avec le pronom relatif COD *que* dont le référent est au féminin singulier (v. ex. 30 ci-dessous ; *la sève*). (*ibid.* : 14).

(30) Les branches distribuent en divers canaux la sève // que les racines avaient réunie dans le tronc.

Brissaud et Cogis (2008 : 416) remarquent également que plus la phrase contient de constituants avec des marques différentes (masculin/féminin/pluriel), plus les élèves se trompent en cherchant la bonne forme. Elles ajoutent (*ibid.* 420) que quelques-uns ont du mal à comprendre qu'un élément faisant partie d'un mode verbal puisse avoir des désinences nominales au lieu des désinences verbales. Donnons comme exemple *ils sont partient*. Les réponses des élèves dévoilent également un manque dans les connaissances des désinences des participes passés, les désinences des verbes du deuxième groupe étant moins connues que celles du premier groupe (*ibid.* 416). Les erreurs semblent être omniprésentes, mais Brissaud et Cogis (2008 : 416) remarquent toutefois que, selon leurs études, les élèves ont au moins tendance à suivre une certaine norme et à ne pas appliquer l'accord quand le COD suit le verbe.

Chiss et David (2011 : 223–225) soulèvent encore une autre tendance courante parmi les erreurs liées au participe, celle de la confusion avec l'infinitif. En effet, les deux formes identiques à l'oral, en ce qui concerne le premier groupe verbal, représentent un des aspects les plus complexes dans l'orthographe française. Selon les études de Chiss et David, aussi bien les jeunes que les adultes ont des difficultés avec ces formes homophoniques, avec la différence que les deuxièmes arrivent à trouver la bonne forme à la deuxième lecture. Autrement dit, les adultes connaissent souvent les règles d'orthographe mais se trompent facilement en écrivant vite, sans réfléchir ou sous pression. Chiss et David ne sont pas les seuls à signaler la tendance à remplacer le participe passé par un infinitif. Par exemple, Pinsonneault et Daviau (2013 : 175) ont trouvé la même tendance dans les productions des collégiens. Roubaud et Fonvielle (2013 : 193), quant à eux, ont découvert que pour choisir entre les formes du participe passé et de l'infinitif, les élèves de sixième classe testent la forme à l'aide de substitutions (*ibid.*). Selon une règle apprise par cœur, ils remplacent le verbe dont l'infinitif et le participe sont identiques à l'oral par les formes non-identiques telles que *mordre et mordu* (ex. 31) et cela non seulement pour les verbes du premier groupe (*ibid.*).

(31) J'ai mangé /manger un yaourt à
 J'ai mordre un yaourt ?
 J'ai mordu un yaourt ?
 è J'ai mangé un yaourt

Ces observations faites par Roubaud et Fonvielle montrent que la distinction entre les modes verbales n'est pas claire et que le choix est fait par l'oreille.

Les connaissances sur l'accord du participe passé s'apprennent lentement au moins selon l'étude de Brissaud (1999) où seulement peu de progrès a été observé entre le CM2 et la dernière année du collège (3^e). Néanmoins un léger développement est observé à la fin du collège, étant

donné que l'accord se réalise moins avec le sujet et plus avec le COD antéposé au verbe. De plus, l'augmentation des formes non accordées prouve l'apprentissage de la règle de l'invariabilité du participe passé employé avec *avoir*. (Brissaud & Cogis 2008 : 417–418).

Présentons encore quelques remarques sur l'interprétation des réponses qui est parfois difficile. Par exemple, les participants qui avaient choisi la forme *cherché* dans la phrase ci-dessous (32), avaient-ils fait l'accord avec le mot masculin *ballon* ou avaient-ils fait un non-accord avec l'auxiliaire *avoir* ?

(32) Les enfants l'ont *cherché* longtemps ce ballon. (Brissaud et Cogis 2008 : 416)

Une étude présentée par Brissaud et Cogis (2008 : 419) montre bien que l'interprétation des réponses est plus facile et adéquate lorsqu'il a été demandé aux participants d'expliquer leurs choix de formes écrites. Les explications sont enrichissantes parce qu'elles éclairent le déroulement du processus de choix et révèlent des justifications erronées pour les réponses qui ont l'air d'être correctes sur le papier. Voici un exemple que l'on pourrait facilement interpréter comme correct si l'on ne connaissait pas la justification.

Les parents ont remercié : « Là c'est les parents. Comme *les parents*, c'est masculin, j'ai mis *ont remercié*... et j'ai oublié mon *s* ! » Brissaud et Cogis (2008 : 419)

Même si la déduction incorrecte de l'élève n'a pas de conséquences avec un sujet au masculin singulier, elle en aurait avec les formes au féminin et au pluriel, d'où l'importance de demander des justifications aux apprenants.

Sur la base des résultats obtenus dans différentes études, Brissaud et Cogis proposent des changements dans l'enseignement de l'accord du participe passé. Elles (2008 : 421) sont contre le principe de faire apprendre toutes les règles d'accord du participe passé avant la fin de la scolarité obligatoire. Elles remarquent que les élèves sont incapables d'assimiler autant d'informations successives, et qu'ils sont perturbés par les nombreuses règles d'accord. Selon les deux chercheurs, les règles devraient être enseignées en petites étapes et les points les plus compliqués et les moins fréquents aux stades ultérieurs. La consultation des programmes d'enseignement récents (2015) des cycles 2, 3 et 4 nous indique que le souhait d'étagement semble être mis en pratique (www6). D'abord sont enseignés la formation d'un temps composé et le participe passé, ensuite l'accord du participe passé employé avec *être*, et finalement

l'accord avec l'auxiliaire *avoir* (www6). Seule la maîtrise des cas simples parmi les nombreuses règles données est requise à la fin du collège (www6).

Brissaud et Cogis (2008 : 419) constatent également que les élèves ne reconnaissent pas les fonctions grammaticales occupées par les différents mots, telles que *sujet* ou *complément d'objet*, qui sont importantes dans le processus d'acquisition des règles d'accord du participe passé. En conséquence, elles (2008 : 421) insistent sur le fait de ne pas faire apprendre les règles par cœur aux élèves sans que ceux-ci sachent à quoi les notions telles que COD réfèrent dans la phrase. L'étude d'Arseneau (2015) confirme les bénéfices des connaissances métalinguistiques dans l'apprentissage de l'accord du participe passé. Arseneau, elle aussi, avait remarqué que l'accord du participe passé était un problème récurrent dans les textes rédigés par les collégiens (*ibid.* : 45). Suite à cette observation, elle a réalisé une étude expérimentale sous la forme de cours éducatifs concernant les éléments syntaxiques qui ont une influence sur l'accord du participe passé. La maîtrise des participants a été testée avant et après les cours. Selon l'étude, les résultats des élèves se sont significativement améliorés après les cours donnés (*ibid.* : 46).

En plus des améliorations dans la section de l'enseignement, Brissaud et Cogis (2008 : 421) proposent des simplifications aux règles d'accord du participe passé qui sont plus ou moins les mêmes que celles proposées par l'EROFA et CILF (v. ch.7.).

3.3. Apprentissage par des apprenants de FLE, en particulier finnophones

À un niveau international, les recherches sur les compétences des apprenants de FLE sont moins nombreuses que celles portant sur les francophones en ce qui concerne l'accord du participe passé. Le présent chapitre, résume notamment des observations faites par Dubois *et al.* (2013) et Kalmbach (2009). Forakis (2013) s'intéresse aussi au sujet mais vu que son étude porte sur les cas spécifiques de l'accord du participe passé, nous ne la présentons pas plus en détail.

L'une des plus grandes différences dans l'apprentissage du français entre les natifs et les non-natifs réside dans la manière d'apprendre une langue : les apprenants de FLE apprennent le français souvent à partir de l'écrit, alors que l'apprentissage des locuteurs natifs se base sur l'oral (cf. ch. 1). Cette différence joue en faveur des apprenants de FLE en ce qui concerne la mémorisation des règles d'accord du participe passé, étant donné que les formes sont plus perceptibles à l'écrit qu'à l'oral. Malgré cet atout, produire une forme réussie n'est pas évident pour un apprenant de FLE. Effectivement, il y a beaucoup d'autres questions grammaticales

que l'accord qui nécessitent l'attention de l'apprenant, telles que le choix du temps verbal, le choix de l'auxiliaire et la désinence du participe passé. S'y ajoutent les étapes liées à la construction de l'accord : l'identification de l'élément qui donne les marques et l'identification du genre.

Les études de Dubois *et al.* (2013 : 117, 120) indiquent néanmoins une bonne maîtrise de l'accord du participe passé par les apprenants de FLE universitaires⁸ avec un taux de réussite de 87, 21 %. Les erreurs qui se manifestent portent aussi bien sur le choix de l'auxiliaire que sur l'accord du participe passé. Poisson-Quinton *et al.* (2002 : 116) expliquent que le choix de l'accord peut être difficile pour les apprenants de FLE parce que de nombreuses langues ne possèdent pas deux auxiliaires comme le français. Effectivement, selon la recherche de Dubois *et al.* (2013 : 121), les personnes dont la langue maternelle contient deux auxiliaires réussissent mieux que celles dont la langue maternelle n'en contient qu'un seul. Dubois *et al.* (*ibid.*) mentionnent toutefois que les différences entre L1 et L2 n'influencent pas dans tous les cas les mauvais choix de formes. Selon leurs résultats, les sinophones maîtrisent l'accord du participe à l'excellence malgré l'absence de temps composés dans leur langue maternelle. Les chercheurs supposent (*ibid.*) que les deux langues sont tellement différentes que cela empêche l'interférence négative d'une langue à l'autre.

L'accord avec l'auxiliaire *être* pose le plus de problèmes pour les apprenants de FLE selon l'étude de Dubois *et al.* (2013 : 120). Ce résultat semble surprenant, vu que la règle d'accord du participe passé est moins complexe avec l'auxiliaire *être* qu'avec l'auxiliaire *avoir*. Il faut toutefois se méfier de ce résultat. En effet, les informateurs ont surtout produit des phrases où le COD suit le verbe, où le COD manque ou dans lesquelles il est au masculin singulier (*ibid.* 122). Comme les formes accordées sont évitées dans les productions écrites⁹, il semble que l'accord avec l'auxiliaire ne pose pas de problèmes aux étudiants. Un corpus de productions rédigées librement permet de découvrir les formes que les apprenants ont tendance à utiliser mais pas forcément l'utilisation des formes que l'on désire tester. Pour pouvoir mieux découvrir les connaissances des Français et des apprenants de FLE finnophones en ce qui concerne l'accord du participe passé, un test plus structuré sera mis en place dans la présente étude.

⁸ Apprenants du français universitaires de niveau B1 et de six langues maternelles différentes : « l'anglais, le chinois, l'espagnol, le kurde, le portugais et le russe ». (Dubois *et al.* 2013 : 117)

⁹ Productions écrites (textes argumentatifs, récits ou résumés) rédigées sur des sujets donnés. (Dubois *et al.* 2013 : 117)

Kalmbach (2009 : 345) fait remarquer que l'accord avec les verbes pronominaux peut également causer des difficultés aux apprenants de FLE. La fonction du pronom *se* joue un rôle important dans l'accord du participe passé des verbes pronominaux (v.ch.2.3). Pour révéler cette fonction, il est indispensable de connaître la construction du verbe, autrement dit, de savoir si le verbe est transitif ou intransitif. Kalmbach précise qu'il faudra apprendre les constructions par cœur : la comparaison d'une construction avec une construction équivalente dans la langue maternelle de l'apprenant ne revient pas toujours à la forme correcte car les constructions des verbes diffèrent d'une langue à l'autre.

Présentons encore l'inquiétude exprimée par Kalmbach (2009 : 347) par rapport à l'influence négative du français utilisé par les natifs sur les apprenants de FLE. Il remarque que les francophones se servent de formes incorrectes à l'oral dans les situations informelles (v. ch.2.1) et à l'écrit par exemple sur les forums d'Internet. À l'écrit, l'omission fréquente de l'accord du participe passé s'explique par les caractéristiques de la langue des forums de discussion et des dialogues en direct (Messenger, WhatsApp). Étant donné que les participants écrivent dans les médias sociaux comme ils parlent (v. Dejong 2002 : 17–19), l'accord, souvent muet à l'oral, ne se manifeste pas non plus dans les formes écrites.

Quant aux apprenants finnophones, trois différences entre le français et le finnois compliquent l'apprentissage de l'accord du participe passé. Premièrement, l'écart entre la forme écrite et la forme orale est beaucoup plus grand en français qu'en finnois, ce qui peut avoir une influence sur l'apprentissage et l'application des règles. Donnons comme exemple 'elle est sortie' prononcé [sorti]. Deuxièmement, l'absence de genres dans la langue finnoise peut rendre difficile l'identification du genre d'un mot avec lequel l'accord doit se faire. Troisièmement, comme le finnois fait partie des langues qui ne contiennent qu'un seul auxiliaire, le choix entre les deux n'est pas évident pour les finnophones.

Les recherches antérieures nous ont mené à formuler les hypothèses suivantes (v. questions de recherche dans ch.1) :

1. Les finnophones réaliseront des erreurs liées au choix de l'auxiliaire, étant donné que leur langue maternelle ne contient pas deux auxiliaires. (v.ch.3.3)
2. L'accord se réalisera plus couramment avec *être* qu'avec l'objet antéposé, étant donné que la règle d'accord est plus simple (l'accord se réalise toujours avec le sujet).

3. L'accord se réalisera plus rarement avec le COD antéposé à la première personne et avec le pronom relatif *que* qu'avec le pronom personnel à la troisième personne. (v.ch.3.1 et 3.2). Dans la langue parlée et écrite, le pronom personnel *la/les* apparaît plus fréquemment devant le participe passé que les autres pronoms, et ainsi les participants seront plus conscients de l'accord nécessaire.

4. L'accord des participes passés faibles sera moins bien retenu que celui des accords forts, étant donné que ces premiers ne s'entendent pas à l'oral (v.ch.3.1). Cette tendance sera visible en particulier dans les réponses des francophones, vu que leur apprentissage de la langue se base plus sur l'oral que sur l'écrit. (v.ch.1).

Nous nous demanderons également si les informateurs adultes auront tendance à faire l'accord avec le sujet ou le non-accord avec le COD comme c'est le cas dans les études menées auprès des enfants (v. Brissaud & Cogis 2008, Pinsonneault & Daviau 2013 et Pérez & Garcia-Debanco 2016).

4. Présentation du corpus et de la méthode utilisée

Nous avons recueilli un corpus pour étudier les différences et les similitudes éventuelles dans la maîtrise de l'accord du participe passé entre natifs et apprenants de français finnophones. La recherche a été réalisée sous forme de test à l'écrit, vu que les formes sont plus perceptibles à l'écrit qu'à l'oral (v. ch.3.1). Le test proposé consiste en un récit au présent que les informateurs ont dû mettre au passé. Il leur a été demandé explicitement de mettre les verbes au passé composé pour éviter des réponses au passé simple, à l'imparfait ou à un autre temps. Le récit a été inspiré par un passage du roman *Demain, j'arrête tout !* de Gilles Legardinier, publié en 2011. Ce passage raconte une situation où deux personnages sont confrontés au problème d'une fuite d'eau, mais il a été modifié pour mieux correspondre aux besoins de cette recherche. Par exemple, nous avons voulu que les deux personnages soient de sexe féminin parce que ce choix rend l'accord du participe passé visible et, ainsi, plus facile à examiner. Les participants ont eu une quinzaine de minutes pour faire les changements demandés (v. texte en annexe).

Le corpus se compose des réponses de locuteurs natifs et d'apprenants de FLE finnophones adultes. Le test est le même pour les deux groupes d'informateurs, mais le fichier des informations générales a été modifié en fonction des deux groupes. Le fichier contient des questions démographiques sur l'âge, le sexe, le niveau d'études ou le diplôme le plus élevé, la nationalité et la langue maternelle. Nous avons voulu que la langue maternelle des natifs soit le français et celle des apprenants de FLE le finnois. En conséquence, par exemple les Finlandais ayant le suédois comme langue maternelle ont été écartés. La plupart des natifs se trouvent déjà dans la vie professionnelle, tandis que les non-natifs font tous encore leurs études à l'université. Parmi les natifs, les hommes étaient plus nombreux que les femmes (10 hommes contre 6 femmes), tandis que dans le groupe finnophone, la plupart, soit 16 sur 17, étaient des femmes.

Une grande partie des réponses des natifs ont été recueillies au centre technique de Renault, Île de France. À la suite du nombre réduit des participants, nous avons fait passer le test également par des informateurs venant d'ailleurs (v. annexe). Bien que la recherche n'ait pas pu être réalisée en une séance, les circonstances ont été identiques pour tout le monde. Les conseils donnés avant le test ont été les mêmes pour tous et les informateurs ont toujours été surveillés pendant le test pour éviter qu'ils vérifient les accords ou en discutent entre eux. Les participants natifs sont de nationalité française, malgache, belge et camerounaise. Malgré la diversité de leurs origines, tous avaient le français comme langue maternelle et tous ont été

scolarisés en français. Le corpus compte au total seize informateurs natifs âgés de 18 à 44 ans, dont la plupart se situaient entre 25 et 34 ans.

Lors de l'enquête effectuée au printemps 2017, nos 17 informateurs non-natifs faisaient des études de philologie française à l'université de Helsinki. Le corpus a été recueilli lors d'une séance de cours de Littérature I et lors d'un séminaire de licence. Le cours de littérature est suivi par des étudiants de première année, alors que les étudiants participant au séminaire de licence sont des étudiants notamment de troisième année mais également des années précédentes et suivantes. L'âge des informateurs se situe entre 18 et 64 ans, la majorité ayant entre 18 et 24 ans. Tous les participants finnophones sont de nationalité finlandaise. Le niveau minimum de français de tous les informateurs est B1.2, qui est le niveau exigé à l'entrée des études. Cependant, le niveau des étudiants varie, parce que les étudiants ont commencé leurs études à des moments différents et que certains avaient étudié davantage que d'autres le français avant leurs études universitaires. Dans cette étude, nous ne ferons pas de distinctions d'après le niveau de français des étudiants finnophones, vu que notre intérêt n'est pas de comparer les résultats des finnophones entre eux. Les étudiants de philologie française avaient tous suivi le cours de grammaire de la première année d'étude de philologie française. L'accord du participe passé est traité en janvier, donc en troisième période, et tous les informateurs en avaient appris les règles avant de participer à notre test.

Le test contient au total 21 verbes de types divers représentant deux groupes de verbes : 11 appartiennent au premier groupe verbal et 9 au troisième groupe verbal (v. tableau 1). Les verbes du récit sont à la première ou à la troisième personne du singulier. La plupart (soit 15) des formes exigent l'auxiliaire *avoir*, qui est précédé d'un COD six fois, quatre fois d'un pronom personnel, une fois d'un pronom relatif et une fois du pronom *en*. Comme nous l'avons déjà remarqué dans le chapitre 2.3, la règle traditionnelle sera observée dans ce mémoire en ce qui concerne le pronom *en* COD¹⁰, et ainsi une forme accordée sera comptée comme une erreur. L'auxiliaire *être* est demandé six fois, dont cinq avec des verbes pronominaux et une avec un verbe de déplacement (*entrer*).

¹⁰ La règle est enseignée ainsi dans le cours de grammaire française à l'université de Helsinki.

Tableau 1 : Les formes apparaissant dans le test

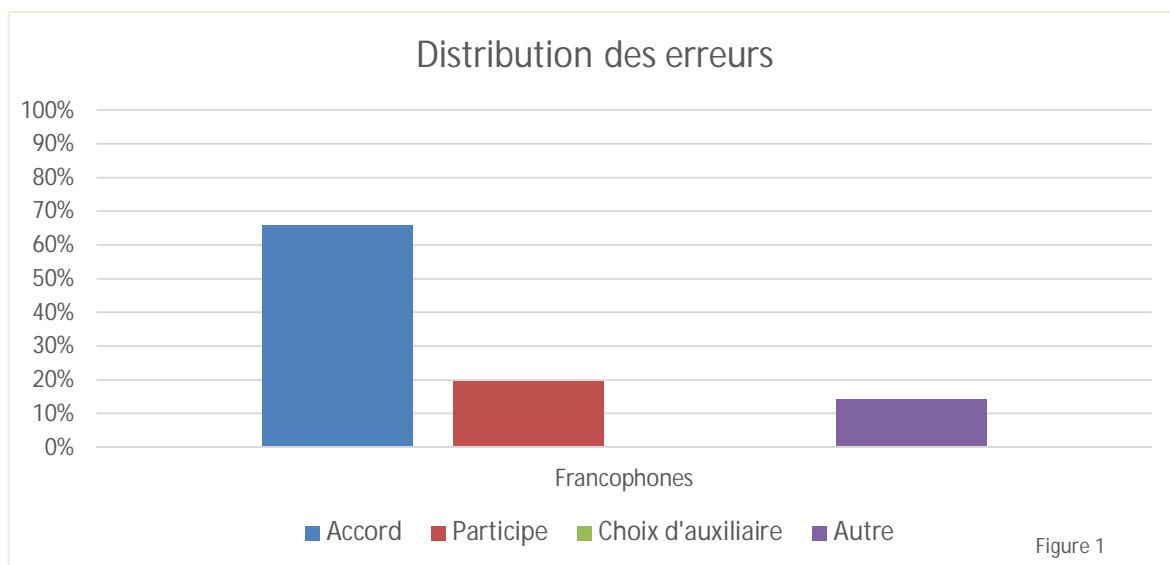
Verbes	Auxiliaire attendu	Accord attendu	Sujet animé/ (inanimé)	COD antéposé	COI antéposé
Tourner I	avoir	-	3ème sg. f.	-	-
Se diriger I	être	+	3ème sg. f.	-	-
Disparaître III	avoir/être	-/+	3ème sg. f.	-	-
Se refermer I	être	+	3ème sg. f.	-	-
Entendre III	avoir	-/+	1ère sg. f.	l'	-
Se fâcher I	être	+	3ème sg. f.	-	-
Se mettre III	être	+	3ème sg. f.	-	-
Appeler I	avoir	+	3ème sg. f.	m'	-
Accourir III	avoir	-	1ère sg. f.	-	-
Oser I	avoir	-	1ère sg. f.	-	-
Demander I	avoir	-	1ère sg. f.	-	-
Entrer I	être	+	1ère sg. f.	-	-
Découvrir III	avoir	+	1ère sg. f.	la	-
Ouvrir III	avoir	-	1ère sg. f.	-	-
Chercher II	avoir	-	1ère sg. f.	-	-
Trouver I	avoir	-	1ère sg. f.	en	-
Ouvrir III	avoir	+	1ère sg. f.	que	-
Apercevoir III	avoir	-	1ère sg. f.	-	-
Tourner I	avoir	+	1ère sg. f.	les	-
Se retourner I	être	+	3ème sg. f.	-	-
Dire III	avoir	-	3ème sg. f.	-	me

5. Analyse du corpus

Dans ce chapitre, les réponses des informateurs seront analysées dans trois étapes principales. Les réponses des informateurs natifs seront traitées en premier lieu et celles des informateurs non-natifs en second lieu. Après cela, une comparaison des résultats sera effectuée. Nous avons distingué quatre types d'erreurs : les erreurs liées aux accords, à l'orthographe et aux désinences du participe passé (figures et tableaux : participe), au choix de l'auxiliaire et finalement à d'autres problèmes tels que des remplacements par un autre verbe que demandé, des accords erronés entre le sujet et l'auxiliaire et des cas où le participe passé n'a pas été mis au passé composé. L'analyse se concentrera sur les erreurs d'accord, mais les autres types d'erreurs seront également traités brièvement. Cette catégorisation nous permettra de mieux voir les autres facteurs qui mènent à des problèmes dans la formation des passé composés et leur rapport avec les problèmes dans l'accord du participe passé.

5.1. Les informateurs natifs

Les réponses des informateurs natifs contiennent au total 56 erreurs, dont 37 liées aux accords (66,07 %), 11 à l'orthographe et aux désinences du participe passé (19,64 %), 0 au choix de l'auxiliaire (0 %) et 8 à d'autres problèmes (14,29 %) (v. figure 1). Ces chiffres nous révèlent que la plupart des erreurs sont des erreurs d'accord du participe passé. Les erreurs liées à la forme du participe passé quant à elles sont assez peu nombreuses et le choix de l'auxiliaire ne pose aucun problème aux informateurs natifs. Le corpus contient huit erreurs en plus de ces trois types d'erreurs principales. Nous revenons à ces cas particuliers à la fin de ce sous-chapitre.



Les informateurs ont commis un nombre différent d'erreurs. Les uns ont réalisé beaucoup d'erreurs et les autres seulement quelques-unes. La moyenne des informateurs natifs était de 3,5 erreurs et la médiane de 2 erreurs. Les erreurs étaient les plus répandues chez les informateurs entre 25 et 34 ans comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Distribution des erreurs des informateurs natifs selon les classes d'âge et le sexe

	18–24 (6)	25–34 (9)	35–44 (1)	Femmes (6)	Hommes (10)	Tous (16)
Moyenne	2,83	4,11	2	2,67	4	3,5
Médiane	1,5	4	2	2	3	2

Le sexe des participants a une influence sur les résultats des informateurs natifs, vu que les hommes ont commis plus d'erreurs que les femmes. Nous avons également remarqué que les trois informateurs de nationalité autre que française (belge, camerounaise et malgache) n'ont pas fait beaucoup d'erreurs (1 ou 2). Les erreurs se manifestent au début, au milieu et à la fin du test, ce qui indique qu'il n'y a pas eu un déclin de la concentration vers la fin du test. Les réponses des informateurs seront divisées en trois catégories en fonction de la quantité des erreurs. Après cela, nous ferons une synthèse de toutes les réponses données.

a) Les informateurs natifs ayant entre 0 et 2 erreurs

Parmi les participants natifs, un seul n'a fait aucune erreur. Ce participant est un homme entre 25 et 34 ans, comme la majorité des informateurs natifs, mais le fait qu'il ait fait plus d'études académiques par rapport aux autres informateurs pourrait expliquer ce résultat. Ensuite, on peut distinguer huit participants ayant seulement une ou deux réponses incorrectes. Ces participants

représentent la moitié des participants natifs. Les erreurs de ces informateurs sont notamment liées à l'accord, soit 10 sur 13 erreurs au total :

Tableau 3 : Distribution des erreurs du groupe a) (informateurs natifs)

Participant	Accord	Participe	Auxiliaire	Autres problèmes	Total
Fr4	<i>Trouver</i>	<i>Appeler (appelée)</i>			2
Fr6	<i>Tourner</i>	<i>Appeler (appelée)</i>			2
Fr7	<i>Trouver</i>				1
Fr8					0
Fr9	<i>Trouver</i>				1
Fr11	<i>Entrer</i>				1
Fr12	<i>Se mettre</i>	<i>Apercevoir (aperçu)</i>			2
Fr13	<i>Entrer, Dire</i>				2
Fr14	<i>Appeler, Trouver</i>				2
Total (9)	10	3	0	0	13

Six accords différents posent des problèmes aux informateurs. Le taux de réussite le plus faible est sur l'accord conjugué avec *être*¹¹. Les erreurs d'accord liées au COD antéposé¹²¹³ se divisent de la manière suivante : la majorité des erreurs concernent le pronom *en*, ensuite le pronom à la première personne et après le pronom à la troisième personne. L'accord avec le pronom relatif est réalisé par tous les informateurs du groupe a). Les erreurs d'accord avec les verbes pronominaux sont rares.

Présentons encore une erreur sporadique. Il s'agit d'un accord féminin supplémentaire : *Elle m'a dite*. Il y a deux possibilités pour expliquer cette erreur. L'informateur a soit fait l'accord avec le sujet ou avec le COI (Julie). La deuxième proposition semble plus probable, étant donné que l'informateur n'a pas fait l'accord avec le sujet féminin dans les autres cas tels que *Elle a tourné les talons*. D'autre part, le fait que le verbe *dire* fait partie des participes passés forts (v.ch. 3.1) encourage peut-être plus à utiliser la forme féminine du participe passé dans la réponse erronée. Comme le corpus ne contient pas d'autres verbes précédés d'un COI, il n'est pas possible de comparer la réponse aux cas similaires. Néanmoins, comme la forme du pronom personnel de la première personne du singulier est identique dans le COD et dans le COI, il n'est pas surprenant que l'informateur se soit trompé de complément d'objet. Cependant, nous

¹¹ Taux d'erreurs (Calcul proportionnel) : COD 13,33 %, COI 11,11 %, être 22,22 %, verbes pronominaux 2,22 %.

¹² Le verbe *entendre* ne fait pas partie de ces calculs, vu que l'accord et le non-accord sont tous les deux corrects (v.ch.2.3).

¹³ Taux d'erreurs (Calcul proportionnel) : *la / les* 5,56 %, *me* 11,11 %, *que* 0 %, *en* 44 %.

nous serions plutôt attendue à voir ce type d'erreur parmi les finnophones, pour qui la construction des verbes n'est pas évidente.

Seules trois erreurs orthographiques portant sur le participe passé apparaissent dans les réponses de ce groupe.

b) *Les informateurs natifs ayant entre 3 et 4 erreurs*

Deux participants se situent dans le groupe b). Sept erreurs différentes apparaissent au total :

Tableau 4 : Distribution des erreurs du groupe b) (informateurs natifs)

Participant	Accord	Participe	Auxiliaire	Autres problèmes	Total
Fr15	<i>Appeler, entrer, tourner</i>				3
Fr16	<i>Trouver</i>	<i>Appeler (appelée), apercevoir (aperçu)</i>		<i>Demander (je me suis demandée)</i>	4
Total (2)	4	2	0	1	7

Ces informateurs n'ont pas fait les mêmes erreurs. L'un n'a que des erreurs sur les accords (3 occurrences) tandis que l'autre a également des erreurs liées à l'orthographe des participes passés et à d'autres problèmes. Les erreurs d'accord portent sur le verbe conjugué avec *être* ou les verbes précédés d'un COD¹⁴. Les accords incorrects apparaissent avec tous les autres types de COD sauf avec le pronom relatif *que*¹⁵. Les erreurs d'accord et d'orthographe portent sur les mêmes verbes que dans le groupe précédent, c'est à dire *appeler, entrer, tourner* et *trouver*.

c. *Les informateurs ayant entre 6 et 9 erreurs*

Cinq informateurs, dont quatre du sexe masculin, se distinguent des autres informateurs par un nombre d'erreurs plus important. La moyenne des erreurs est de 7,2 et la médiane est de 7,0. Tous ces participants sont de nationalité française et la majorité ont entre 25 et 34 ans. Les mêmes erreurs ont tendance à se répéter dans les réponses des informateurs de ce groupe :

¹⁴ Taux d'erreurs (Calcul proportionnel) : COD 30 %, COI 0 %, être 50 %, verbes pronominaux 0 %.

¹⁵ Taux d'erreurs (Calcul proportionnel) : *la / les* 25 %, *me* 50 %, *en* 50 %, *que* 0 %.

Tableau 5 : Distribution des erreurs du groupe c) (informateurs natifs)

Participant	Accord	Participe	Auxiliaire	Autres problèmes	Total
Fr1	<i>Appeler, découvrir, entrer, ouvrir, tourner</i>			<i>Apercevoir</i> (pas de réponse)	6
Fr2	<i>Appeler, découvrir, entrer, se mettre, tourner</i>			<i>Se refermer</i> (la porte qui s'est fermée) <i>Oser</i> (je l'ai entendu)	7
Fr3	<i>Ouvrir, tourner, trouver</i>	<i>Appeler (appelée), Apercevoir (aperçu)</i>		<i>Entrer</i> (je suis rentrée) <i>Tourner</i> (je les ais tournées)	7
Fr5	<i>Appeler, découvrir, entrer, ouvrir, tourner</i>	<i>Appeler (appelé), Apercevoir (aperçu)</i>			7
Fr10	<i>Appeler, entrer, se fâcher, se mettre, ouvrir</i>	<i>Appeler (appelé), Se mettre (mit)</i>		<i>Apercevoir</i> (pas de réponse) <i>Tourner</i> (pas de réponse)	9
Total (5)	23	6	0	7	36

L'accord du participe passé est le type d'erreur principal de ce groupe, avec 23 occurrences sur un total de 36 erreurs. Huit accords posent des problèmes aux informateurs de ce groupe. L'accord avec le verbe conjugué avec *être* est le plus difficile¹⁶, mais les accords avec les participes passés précédés d'un COD attirent également plusieurs réponses incorrectes. Les erreurs se situent dans tous les types de COD antéposés¹⁷, quoique celles liées au pronom *en* soient beaucoup moins nombreuses. Les participes des verbes pronominaux sont mieux accordés que ceux des verbes conjugués avec *avoir* et *être*. Aucun accord erroné avec le COI n'apparaît. Les erreurs des groupes a) et b) et celles du groupe c) étaient en partie les mêmes mais quelques-unes n'apparaissent pas dans les réponses des informateurs du premier et du deuxième groupe (**Elle s'est fâché*, **la porte que j'ai ouvert* et **je l'ai découvert*). Remarquons que dans les deux derniers exemples on trouve des participes passés forts. Notons également que l'accord erroné du COD pronom relatif *que* n'apparaît pas dans les autres groupes natifs.

Contrairement aux résultats des participants a), seulement un des informateurs du groupe c) a fait l'accord avec le pronom *en*. Cette observation nous a permis de remarquer que deux participants du groupe c) ont fait systématiquement un accord avec les verbes pronominaux mais, en revanche, le non-accord dans tous les autres cas. Ainsi, il faudra remettre en question leur réussite avec le participe passé précédé d'un COD pronom *en*. Deux autres

¹⁶ Taux d'erreurs (Calcul proportionnel) : COD 64,0 %, COI 0 %, être 80%, v. pronominaux 12 %.

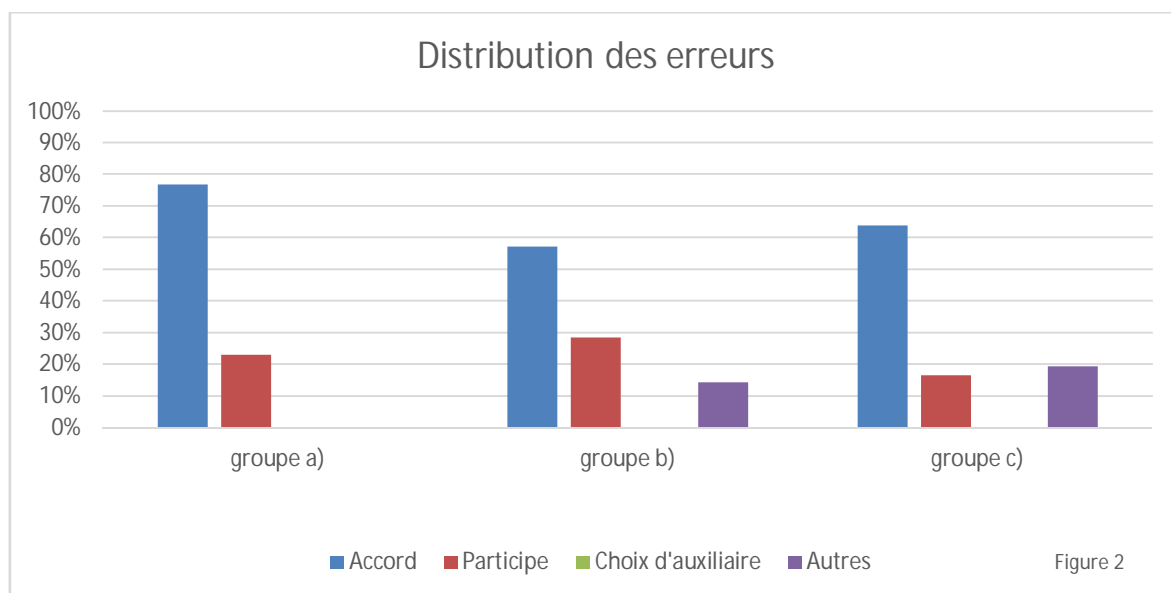
¹⁷ Taux d'erreurs (Calcul proportionnel) : *la / les* 70 %, *me* 80 %, *que* 80 %, *en* 20 %.

participants du même groupe ont également tendance à omettre l'accord avec le COD antéposé mais pas dans tous les cas, vu que l'un a fait l'accord avec un COD sous forme de pronom personnel à la troisième personne du singulier et l'autre avec un COD pronom relatif *que* dans *la porte que j'ai ouverte*. Le mot *porte* rime bien avec la forme féminine du participe passé *ouverte* à l'oral, ce qui pourrait expliquer pourquoi l'informateur a voulu accorder exactement ce participe, mais a laissé invariable le participe passé *découvert* dans *Je l'ai découverte* (Je la découvre).

Quant à l'orthographe et aux désinences des participes passés, le nombre d'erreurs reste bas chez les informateurs de ce groupe. Au total, 6 occurrences erronées se manifestent. Deux informateurs de ce groupe n'ont commis aucune erreur sur les formes des participes passés. La plupart des informateurs de ce groupe ont fait des erreurs liées à d'autres problèmes.

Résumé des erreurs des informateurs natifs

La majorité des erreurs des informateurs natifs de tous les groupes porte sur l'accord du participe passé (v. Figure 2). Les erreurs du groupe a) comprennent seulement des erreurs liées à l'accord et à la forme du participe passé, tandis que celles du groupe b) et c) comprennent également plusieurs erreurs de la quatrième catégorie, c'est à dire celle des autres problèmes.



Dans ce qui suit, nous présentons d'abord les erreurs portant sur l'accord, ensuite les erreurs d'autre types et, pour terminer, quelques cas particuliers.

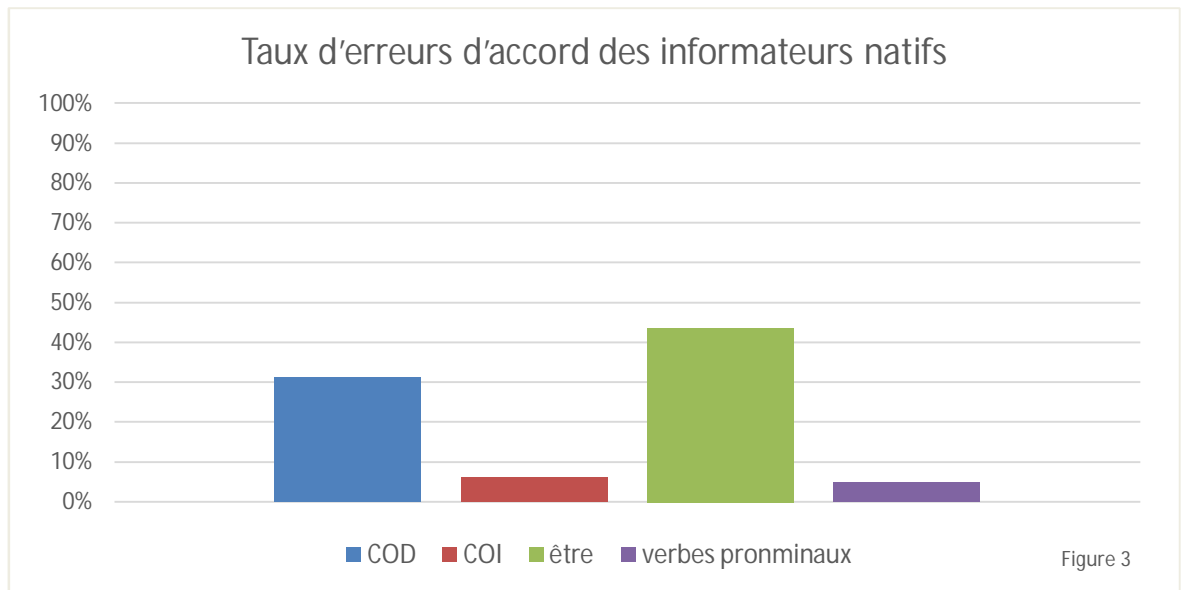
Neuf verbes sur vingt et un présentaient de une à sept erreurs d'accord chacun. Quatre participes passés sur ces neuf sont irréguliers, mais les erreurs d'accord sont plus nombreuses sur les participes passés réguliers :

Tableau 6 : La fréquence des erreurs d'accord (informateurs natifs)

Verbes	Nombre d'erreurs	Verbes	Nombre d'erreurs
Tourner I	0	Entrer I	7
Se diriger I	0	Découvrir III	3
Disparaître III	0	Ouvrir III	0
Se refermer I	0	Chercher II	0
Entendre III	0	Trouver I	6
Se fâcher I	1	Ouvrir III	4
Se mettre III	3	Apercevoir III	0
Appeler I	6	Tourner I	6
Accourir III	0	Se retourner I	0
Oser I	0	Dire III	1
Demander I	0		

Par contre, une grande partie des verbes à mettre au passé composé n'a pas posé de problèmes d'accord aux locuteurs natifs. En effet, 12 verbes sur 21 ne contiennent aucune erreur. Il s'agit dans sept cas de verbes réguliers du groupe I et dans cinq cas de verbes irréguliers. Parmi ces verbes, trois sont des verbes pronominaux. Les autres sont des verbes conjugués avec *avoir* et l'accord n'est pas attendu (v. ci-dessous les exceptions *entendre* et *disparaître*). Nous pouvons supposer que les informateurs natifs ont appris l'invariabilité du participe passé avec un COD placé après le verbe, étant donné que trois verbes sont suivis d'un COD pluriel et personne ne les a accordés. Remarquons également que les informateurs n'ont pas accordé les participes passés avec le sujet, même si celui-ci est à chaque fois féminin.

Les erreurs d'accord apparaissent dans quatre types de situations : lorsque le verbe est précédé d'un COD, lorsque le verbe est précédé d'un COI, lorsque l'auxiliaire est *être* ou lorsque le verbe est pronominal :



Comme la figure ci-dessus l'illustre, la majorité des erreurs portent sur l'accord des verbes conjugués avec *être* (ex. *je suis entré* au lieu de *je suis entrée*). La maîtrise des règles d'accord du COD antéposé laisse également à désirer, en particulier l'accord avec le COD sous forme de *me*, *les* et *en* (ex. *je les ai tourné* au lieu de *je les ai tournés*) (v. figure 9). En revanche les accords erronés avec le COI antéposé ou dans les verbes pronominaux sont presque inexistantes. Le nombre d'erreurs faites sur les accords diffère considérablement entre les informateurs a) ou b) et les informateurs c). En particulier, les erreurs dans les accords avec les COD antéposés et avec les participes passés forts deviennent plus courantes dans ce groupe. Par exemple, l'accord avec le pronom relatif *que* pose des problèmes seulement aux informateurs du groupe c).

Dans la plupart des exemples, le nombre d'erreurs pourrait s'expliquer par la tendance de non-accord systématique des informateurs du groupe c) en ce qui concerne les passés composés formés avec l'auxiliaire *avoir* (v. ch. 6.1). Quant à l'accord avec *être*, il y aurait peut-être eu plus de réussites si le sujet avait été remplacé par le pronom personnel *elle*. Il est possible que les participants aient eu du mal à comprendre à qui le sujet (je) référerait. Dans *Elle m'a appelée*, il a également été difficile de penser à l'accord avec un *m'* féminin. Dans les deux énoncés, le pronom personnel à la première personne du singulier réfère à Julie. Vu que Julie n'est pas explicitement présentée dans l'extrait, il faut bien comprendre le récit pour pouvoir en déduire que l'on réfère à elle. Le COD sous forme de *en* est accordé soit que les informateurs natifs aient oublié la règle traditionnelles concernant *en*, soit qu'ils soient conscients des changements proposés dans l'arrêté de 1976 (v.ch.2.3).

Le corpus comprend quatre erreurs d'accord dans les verbes pronominaux. L'accord du féminin est omis une fois dans *elle s'est fâchée* et trois fois dans *[elle] s'est mise à jurer*. La forme féminine du participe passé *fâché* est non-audible ce qui pourrait expliquer l'erreur. La même explication n'est pas valable pour le verbe *mettre* dont le participe passé est audible au féminin. Par contre, l'omission pourrait s'expliquer par le fait que le participe passé n'est pas collé au sujet, qui donne les marques du genre et du nombre au participe passé. Pourtant, ces informateurs ont su accorder d'autres verbes pronominaux dont le participe passé n'était pas collé au sujet, comme *[Elle] s'est dirigée*. Il est ainsi plus probable que ces informateurs ont laissé le participe passé invariable parce qu'il est suivi d'un mot qui commence par une voyelle, ce qui évoquerait une liaison et la prononciation de la consonne.

Les verbes *disparaître* et *entendre* sont des cas à part, étant donné qu'il existe plusieurs réponses correctes pour ces verbes. Le verbe *disparaître* peut s'employer soit avec *avoir*, soit avec *être* et pour cette raison, les deux réponses sont correctes. Bien que les deux auxiliaires soient possibles dans le test, l'auxiliaire *avoir*, qui met plus en valeur l'action que l'état, convient mieux au contexte du récit. Dans l'extrait, l'auteur décrit plutôt le déroulement des événements que les circonstances. La plupart des informateurs natifs suivent cette logique et choisissent l'auxiliaire *avoir*. Cependant, un informateur a choisi l'auxiliaire *être*. Le choix a une conséquence secondaire, car le participe passé reste invariable avec *avoir* mais s'accorde avec *être*. Quel que soit l'auxiliaire choisi, le participe est bien accordé.

Le verbe *entendre* s'emploie toujours avec *avoir*, mais suivi d'un infinitif, il n'a pas besoin d'être accordé (v. réforme d'orthographe, ch. 2.3). Vu que l'ancien et le nouveau système d'orthographe sont tous les deux toujours valables, l'accord et le non-accord sont comptés comme corrects dans *je l'ai entendu/e grogner* où le pronom personnel est au féminin. Dans notre corpus, sept informateurs francophones choisissent la forme *entendu* qui s'interprète soit comme un participe passé non-accordé, soit comme un accord incorrect avec le COD dont le genre féminin (l') n'est pas visible à l'écrit. La forme accordée est utilisée par les informateurs qui ont tendance à bien accorder les participes passés.

Voyons encore la distribution des erreurs d'accord entre les participes passés forts tels que *mis*, *découvert* et *dit* et les participes passés faibles. En ce qui concerne les verbes forts, onze erreurs se produisent sur un total de 80 erreurs possibles, autrement dit, le taux de réussite des verbes forts est de 86,25 %. Parmi les verbes faibles, 26 erreurs se produisent sur un total de 256 d'erreurs possibles. Ainsi, 89,85 % des verbes faibles ne contiennent pas d'erreurs. Les erreurs portent donc légèrement plus souvent sur les verbes forts que sur les verbes faibles. Les erreurs concernant les verbes forts se concentrent sur quatre verbes sur cinq, mais celles avec

les verbes faibles se concentrent sur cinq verbes sur un total de seize verbes. Ainsi, en ce qui concerne les verbes faibles, les informateurs natifs ont plus tendance à faire des erreurs d'accord sur certains verbes que sur d'autres (v. tableau 6).

Seule une partie des participants natifs, soit 7 sur 16, ont commis des erreurs liées à l'orthographe ou aux désinences des participes passés. Les hommes ont plus de problèmes que les femmes. Les erreurs apparaissent notamment dans les verbes dont l'orthographe est difficile tels que *appeler* et *apercevoir* comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 7 : Les erreurs portant sur l'orthographe ou les désinences des participes passés

Verbe	Forme erronée du participe passé	Nombre d'occurrences
Apercevoir	<i>aperçu, aperçu</i>	4
Appeler	<i>appellé</i>	6
Se mettre	<i>mit</i>	1
Total		11

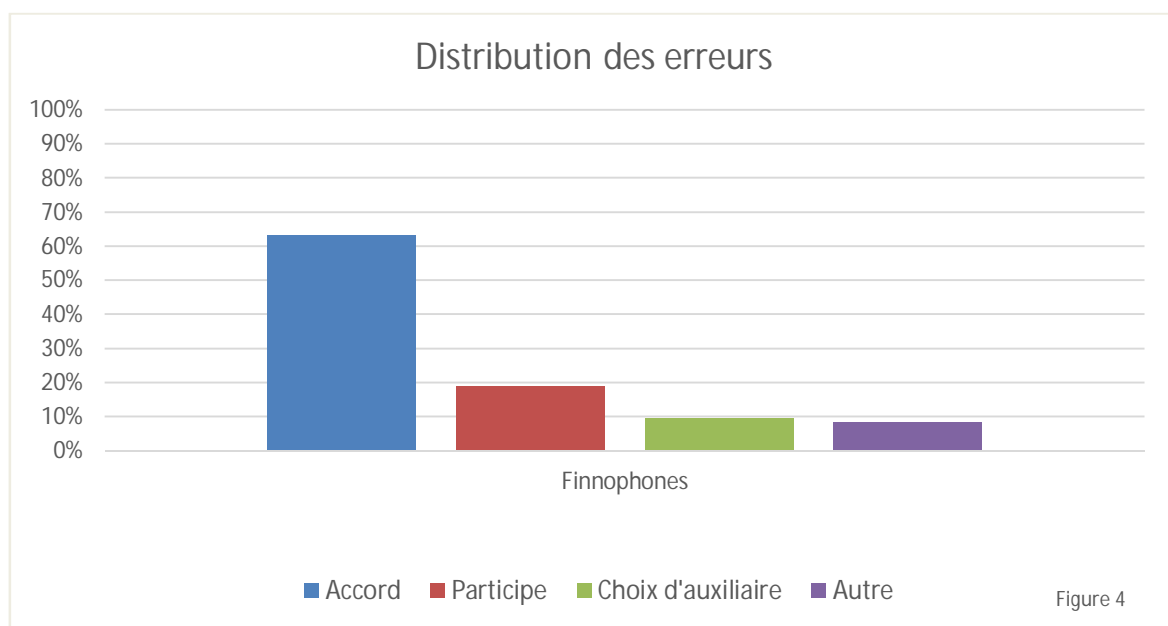
Plusieurs semblent avoir oublié la règle de la reduplication du *l* dans le verbe *appeler*, ce qui concerne seulement les formes qui ne sont pas suivies d'une voyelle à l'oral. Il est possible que la forme au présent (elle m'appelle) du test ait perturbé les informateurs. Dans le verbe *apercevoir*, deux informateurs ont redoublé le *p* dans la racine du mot et deux ont oublié de transformer le *c* en *c* cédille. Un participant se trompe de participe passé du verbe *mettre* en écrivant *mit* au lieu de *mise*. Cette erreur est étonnante, car même si le participe passé du verbe *mettre* est irrégulier, il est beaucoup utilisé et la terminaison *s* est audible à la forme féminine. Il est possible que la conjugaison des verbes au présent ait désorienté l'informateur, étant donné que la forme de la troisième personne du singulier des verbes irréguliers se termine assez souvent en *t*.

Des erreurs qui ne sont ni liées à l'accord ni à la forme du participe passé apparaissent également. Le corpus contient trois verbes qui n'ont pas été mis au passé composé, quatre modifications de verbes et une modification d'auxiliaire. Toutes ces occurrences sauf une se trouvent chez les informateurs ayant plus de six erreurs au total. La plupart des erreurs ont pu être commises à cause d'un manque de concentration. Trois fois, le présent n'a pas été mis au passé composé : il s'agit deux fois de la forme *j'aperçois* et une fois de *je les tourne*. Le verbe *apercevoir* est suivi d'un autre verbe à mettre au passé composé, ce qui a pu déconcentrer les informateurs. Quatre participants se trompent de verbe. Trois parmi eux font de petits changements sur les verbes : un écrit simplement *rentrée* au lieu de *entrée*, un *s'est fermée* au lieu de *s'est refermée* et un transforme le verbe *demander* en verbe réfléchi *se demander*. Dans ces trois cas, l'accord et le choix de l'auxiliaire sont tout de même corrects, et ainsi ces formes

n'ont pas été comptées parmi les erreurs. Un participant remplace un verbe par un verbe complètement différent. Nous pensons qu'il a dû se tromper de ligne en écrivant les réponses. La marque *s* s'ajoute après l'auxiliaire conjugué une fois (ex. *je les ais* tournées*). Elle pourrait avoir été ajoutée pour marquer la pluralité de l'objet.

5.2. Les informateurs non-natifs

Les réponses des informateurs finnophones contiennent au total 95 erreurs, dont 60 liées aux accords (63,16 %), 18 à l'orthographe ou aux désinences des participes passés (18,95 %), 9 au choix de l'auxiliaire (9,47 %) et 8 à d'autres problèmes (8,42 %). Ainsi, l'accord du participe passé est la source principale des erreurs. Quelques problèmes se manifestent dans les formes des participes passés et le choix de l'auxiliaire n'est pas évident pour tout le monde. Les informateurs commettent également d'autres types d'erreurs que nous verrons plus tard.



Le nombre d'erreurs varie chez les informateurs non-natifs. Les uns ont commis beaucoup d'erreurs et les autres seulement quelques-unes. Le nombre moyen des erreurs des informateurs est de 5,59 et la médiane est de 5. L'âge des informateurs semble avoir une influence sur le taux de réussite, vu que les informateurs de moins de 25 ans ont fait deux fois plus d'erreurs que les informateurs ayant 25 ans ou plus :

Tableau 8 : Distribution des erreurs des non-natifs selon les classes d'âge et le sexe

	18–24 (9)	25–34 (5)	35–44 (2)	55–64 (1)	Tous (17)
Moyenne	7,67	3	3,5	4	5,59
Médiane	7	4	3,5	4	5

La comparaison des participants selon leur sexe n'est pas raisonnable, étant donné que seul un sur 17 participants est un homme. Disons tout de même que celui-ci n'a qu'une réponse incorrecte. Le nombre d'erreurs n'a pas tendance à augmenter vers la fin du test, ce qui indique que le niveau de concentration ne baisse pas au cours du test.

Dans ce qui suit, nous présenterons d'abord les résultats des informateurs non-natifs ayant peu d'erreurs, soit de 0 à 2, ensuite les résultats de ceux ayant de 3 à 5 erreurs et, à la fin, les résultats de ceux ayant plus de 7 erreurs au total. Un résumé des occurrences incorrectes des finnophones conclura le sous-chapitre.

a) Les informateurs non-natifs ayant entre 0 et 2 erreurs

Deux informateurs finnophones, tous les deux de sexe féminin, n'ont fait aucune erreur. Elles ont plus de 25 ans, l'une entre 25 et 34 ans et l'autre entre 35 et 44 ans. La première est en deuxième année d'études et la deuxième en première année. Leurs profils sont différents en ce qui concerne le niveau d'éducation. L'une a déjà fait un master dans un autre domaine ; l'autre a commencé ses études après son baccalauréat. Trois autres informateurs, dont un homme et deux femmes, s'ajoutent au groupe a) avec seulement 1 ou 2 erreurs. Ces participants sont également des étudiants de première ou deuxième année, dont deux entre 18 et 24 ans et un entre 25 et 34 ans. Ainsi, il y a des informateurs de tous les groupes d'âge dans ce groupe. Les erreurs se répartissent de la manière suivante entre les informateurs :

Tableau 9 : Distribution des erreurs du groupe a) (informateurs non-natifs)

Participant	Accord	Participe	Auxiliaire	Autres problèmes	Total
Fi4	<i>Appeler</i>				1
Fi5		<i>Accourir (accouri), Découvrir (découverte)</i>			2
Fi9					0
Fi12	<i>Appeler</i>				1
Fi15					0
Total (5)	2	2	0	0	4

L'accord et la désinence du participe passé posent autant de problèmes aux informateurs de ce groupe. Les erreurs d'accord portent sur l'accord avec le COD¹⁸ sous forme de *me* féminin (ex. *elle m'a appelé* au lieu de *elle m'a appelée*). Les erreurs liées aux désinences des participes passés portent sur les verbes irréguliers. Des erreurs sur le choix de l'auxiliaire ou d'autres problèmes ne se manifestent pas. Pour une raison inconnue, l'informateur qui a remplacé la forme *découverte* par *découverte* a trouvé la bonne forme auprès de l'occurrence *ouvrir*, dont la désinence du participe passé est identique à celle du verbe *découvrir*.

b) Les informateurs non-natifs ayant entre 3 et 5 erreurs

Ce groupe de cinq participants se place au milieu en nombre d'erreurs. Le groupe n'est pas caractérisé par un facteur sociodémographique commun : les étudiantes sont de première, troisième et quatrième année, leur niveau d'éducation antérieure varie entre baccalauréat et doctorat¹⁹ et ils sont d'âges différents. Leurs réponses contiennent des erreurs de tous les types, mais les erreurs d'accord sont largement les plus répandues avec 15 occurrences sur 21 au total.

Tableau 10 : Distribution des erreurs du groupe b) (informateurs non-natifs)

Participant	Accord	Participe	Auxiliaire	Autres problèmes	Total
Fi3	<i>Appeler, trouver</i>			<i>Entendre (je l'a entendue)</i>	3
Fi6	<i>Appeler, entrer, ouvrir, tourner</i>	<i>Appeler (appelé)</i>			5
Fi13	<i>Appeler, ouvrir</i>	<i>Appeler (appelé), apercevoir (aperçu)</i>			4
Fi16	<i>Appeler, ouvrir, tourner, trouver</i>				4
Fi17	<i>Appeler, ouvrir, tourner</i>	<i>Appeler (appelé)</i>	<i>Entrer</i>		5
Total (5)	15	4	1	1	21

Les erreurs d'accord²⁰ portent notamment sur l'accord du participe passé conjugué avec *avoir*. En effet, aucun informateur n'a réussi à trouver la bonne forme du participe passé précédé d'un COD antéposé²¹ *me*. Plusieurs parmi ce groupe ne réalisent pas non plus l'accord requis avec

¹⁸ Taux d'erreurs (Calcul proportionnel) : COD 8 %, COI 0 %, être 0 %, verbes pronominaux 0 %. COD antéposés : *la / les* 0 %, *me* 40 %, *que* 0 %, *en* 0 %.

¹⁹ Doctorat en médecine.

²⁰ Taux d'erreurs (Calcul proportionnel) : COD 56 %, COI 0 %, être 20 %, verbes pronominaux 0 %.

²¹ Taux d'erreurs (Calcul proportionnel) : *la / les* 30 %, *me* 100 %, *que* 80 %, *en* 40 %.

le COD antéposé *que* (ex. *la porte que j'ai ouvert* au lieu de *la porte que j'ai ouverte*). L'accord avec le pronom *en* et le pronom personnel *la / les* est un peu mieux maîtrisé que celui avec *me* et *que*. Quant aux verbes conjugués avec *être*, seule une erreur d'accord apparaît. Les accords avec les verbes pronominaux sont bien réalisés.

Dans ce groupe, les erreurs liées aux participes passés portent sur l'orthographe, alors que celles du groupe a) portent sur les désinences. L'erreur sur le choix de l'auxiliaire concerne le verbe *entrer*. Une erreur est liée à d'autres problèmes.

c) Les informateurs finnophones ayant entre 7 et 15 erreurs

Sept informateurs ont commis un nombre assez élevé d'erreurs, la moyenne ainsi que la médiane étant de 10 erreurs. Plusieurs facteurs relient ces informateurs. Premièrement, six sur sept informateurs ont moins de 25 ans, l'exception se situant dans la tranche d'âge 34–45. Deuxièmement, le diplôme antérieur le plus élevé des tous les participants est le baccalauréat. Troisièmement, la plupart sont des étudiantes de première année.

La majorité des réponses incorrectes portent sur les accords, mais les erreurs liées à l'orthographe et aux désinences des participes passés, ainsi que celles portant sur le choix de l'auxiliaire et sur d'autres problèmes se manifestent également plusieurs fois :

Tableau 11 : Distribution des erreurs du groupe c) (informateurs non-natifs)

Participant	Accord	Participe	Auxiliaire	Autres problèmes	Total
Fi1	<i>Appeler, découvrir, se diriger, entrer, se fâcher, se mettre, ouvrir, se refermer, se retourner tourner</i>				10
Fi2	<i>Entrer, se retourner, tourner</i>	<i>Demander (demandu), découvrir (découverte)</i>	<i>Appeler</i>	<i>Entendre (je l'a entendue)</i>	7
Fi7	<i>Appeler, se diriger, se fâcher, ouvrir, se refermer, se retourner tourner</i>	<i>Accourir (accouri), Appeler (appelé), Ouvrir (ouvri) x 2</i>	<i>Entrer</i>	<i>Découvrir (je l'a découverte) Entendre (je l'a entendu) Oser (je n'a pas osé)</i>	15
Fi8	<i>Appeler, découvrir, dire, ouvrir, se refermer, tourner</i>	<i>Trouver (truvé)</i>	<i>Se diriger, se fâcher, se mettre, se referme, se retourner</i>	<i>Oser (pas de réponse)</i>	13
Fi10	<i>Appeler, découvrir, entrer</i>	<i>Découvrir (découvri), Demander (démandé), Ouvrir (ouvri(e)) x 2</i>			7
Fi11	<i>Appeler, découvrir, se diriger, entrer, se fâcher, se mettre, ouvrir, se refermer, se retourner tourner</i>			<i>Appeler (je m'ai appelé)</i>	11
Fi14	<i>Appeler, disparaître, ouvrir, tourner</i>	<i>Trouver (trouve)</i>	<i>Accourir</i>	<i>Dire (elle m'ai dit)</i>	7
Total (7)	43	12	8	7	70

La plupart font des erreurs de plusieurs types, mais un participant fait seulement des erreurs liées à l'accord du participe passé. Ce groupe d'informateurs commet 73,68 % des erreurs des informateurs finnophones et plus de deux tiers des erreurs d'accord du participe passé.

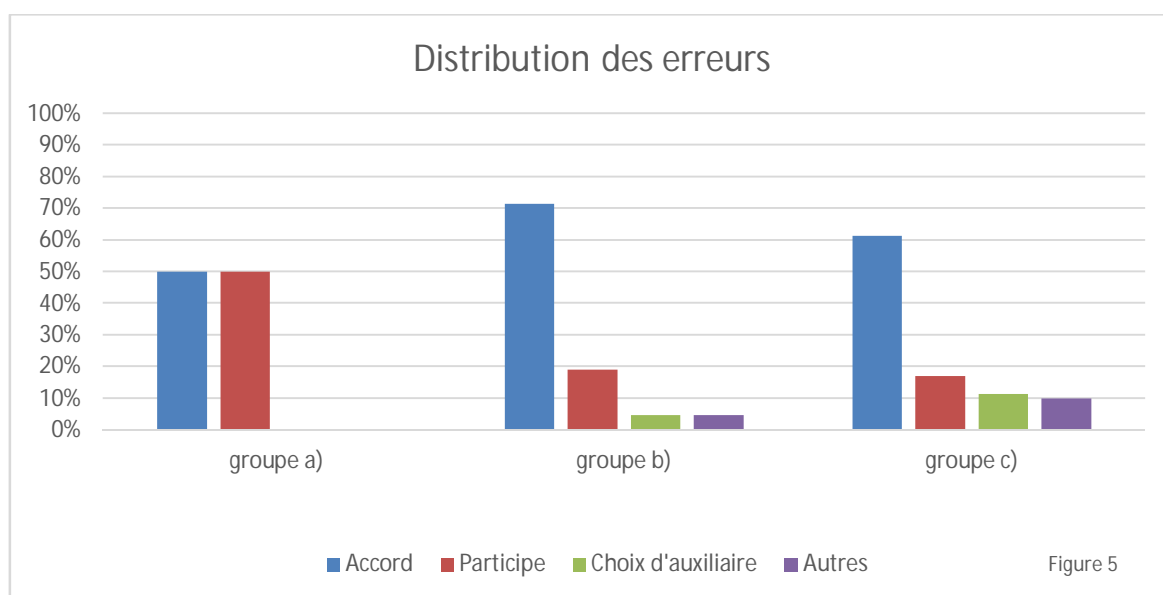
Le taux de réussite le plus faible concerne les accords avec le COD antéposé, mais le verbe conjugué avec *être* et les verbes pronominaux posent également beaucoup de difficultés

aux finnophones de ce groupe²². L'accord incorrect avec le COI antéposé est moins fréquent. Contrairement aux autres groupes finnophones, l'accord avec les verbes pronominaux pose beaucoup de problèmes aux informateurs du groupe c). Les uns n'accordent jamais les participes passés des verbes pronominaux, les autres en accordent quelques-uns mais laissent les autres invariables. Cependant, un participant de ce groupe n'a aucune difficulté à accorder les participes passés des verbes pronominaux. Plusieurs semblent omettre systématiquement l'accord avec les verbes conjugués avec *avoir*. Ainsi, il n'est pas étonnant que les informateurs de ce groupe ne réalisent pas l'accord avec le pronom *en*. Le plus souvent, l'accord avec *me* a été problématique, mais les accords avec le pronom relatif *que* et le pronom personnel à troisième personne sont également assez courants²³.

Les erreurs portant sur les participes passés sont liées aux désinences incorrectes ou aux accents. Donnons comme exemple : *j'ai accouri*, *je l'ai découverte* et *j'ai demandé*. Les erreurs d'auxiliaire sont assez répandues dans ce groupe, mais n'apparaissent pas dans les réponses de tous les informateurs.

Résumé des erreurs des informateurs non-natifs

Les erreurs des informateurs du groupe a) portent uniquement sur l'accord et sur l'orthographe ou la désinence du participe passé (v. Figure 5).



²² Taux d'erreurs (Calcul proportionnel) : COD 60 %, COI 14,29 %, être 57,14 %, verbes pronominaux 45,71 %.

²³ Taux d'erreurs (Calcul proportionnel) : *la / les* 71,43 %, *me* 85,71 %, *que* 71,43 %, *en* 0 %.

Chez les informateurs b) et c), les erreurs concernent le plus souvent les accords. D'autres types d'erreurs apparaissent aussi, mais ils restent peu nombreux . Voyons maintenant plus en détails les différents types d'erreurs.

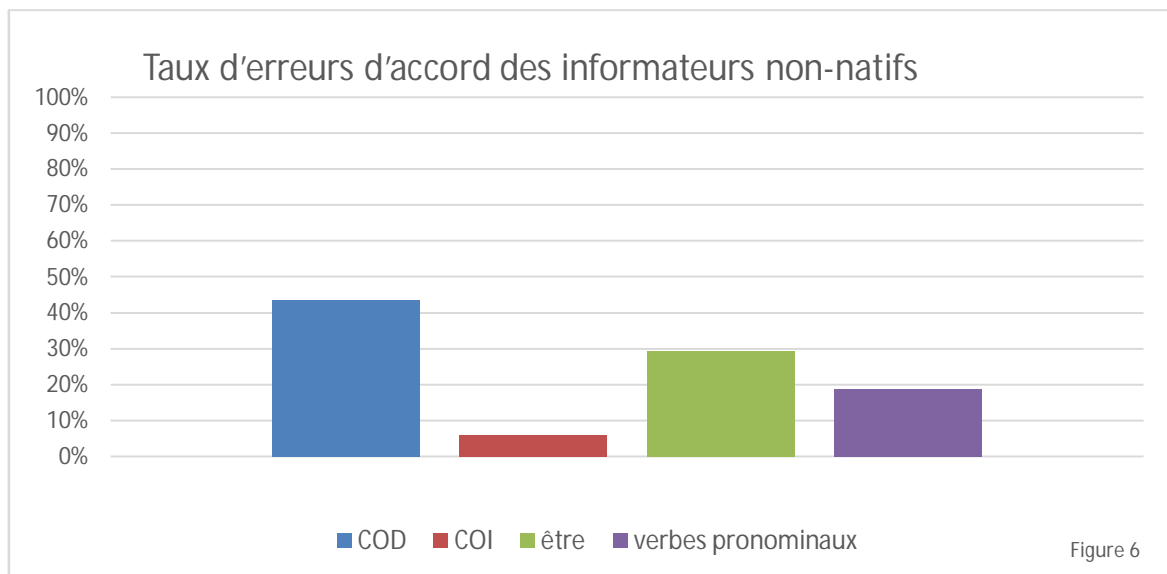
Au total, 13 verbes montrent de 1 à 13 erreurs d'accord. Le nombre d'erreurs est présenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau 12 : La fréquence des erreurs d'accord (informateurs non-natifs)

Verbes	Nombre d'erreurs	Verbes	Nombre d'erreurs
Tourner I	0	Entrer I	5
Se diriger I	3	Découvrir III	4
Disparaître III	1	Ouvrir III	0
Se refermer I	4	Chercher II	0
Entendre III	0	Trouver I	2
Se fâcher I	3	Ouvrir III	9
Se mettre III	2	Apercevoir III	0
Appeler I	13	Tourner I	9
Accourir III	0	Se retourner I	4
Oser I	0	Dire III	1
Demander I	0		

Le tableau nous révèle également que 8 verbes ne comprennent aucune erreur d'accord. Il s'agit des verbes conjugués avec *avoir*, dont 5 suivis d'un COD. Étant donné que 3 parmi ces COD sont à pluriel, nous pouvons présumer que les informateurs non-natifs n'ont pas tendance à faire l'accord avec le COD qui suit le participe passé. Deux constructions ne contiennent pas de compléments d'objet et dans une, les deux types d'accord sont acceptables (*entendre*). Dans ces huit constructions non-accordées, le sujet est au féminin, ce qui indique que les informateurs n'ont pas tendance à faire l'accord avec le sujet féminin.

Les erreurs d'accord apparaissent dans les quatre situations présentées déjà auparavant (v. 6.1 *résumés des résultats des informateurs natifs*) :



Le taux de réussite le plus faible se manifeste sur les accords avec les COD antéposés, quoique les règles d'accord des verbes conjugués avec *être* et les accords avec les verbes pronominaux semblent également être assez mal maîtrisés. Remarquons toutefois que les problèmes d'accord avec *être* ne concernent pas le groupe a) et ceux des verbes pronominaux concernent seulement le groupe c). Le nombre d'erreurs d'accord se multiplie dans les groupes b) et c) par rapport aux groupes antérieurs.

Quant aux COD antéposés²⁴ (cf. figure 9 ch.5.3), le taux de réussite le plus faible est sur le COD à la première personne (*elle m'appelée*). Les informateurs de tous les niveaux ont eu des difficultés avec ce participe passé. L'accord n'est pas réalisé par treize informateurs, c'est-à-dire par plus de 70 % des informateurs finnophones. En plus de l'explication proposée auparavant (v.5.1 *Résumé*), le double sens du verbe *appeler* a pu perturber les non-natifs. Même si, en français, dans les deux cas le verbe est transitif et suivi donc d'un COD, en finnois l'un est suivi d'un COD et l'autre d'un COI (*kutsua jotakin* (appeler qqn²⁵) cf. *soittaa jollekin* (*appeler à qqn²⁶). Plus de la moitié des informateurs ont mal accordé les participes avec le pronom relatif *que*. Les erreurs avec le pronom personnel à la troisième personne étaient également fréquentes, tandis que celles avec le pronom *en* étaient peu nombreuses.

Comme nous venons de l'expliquer (ch. 6.1), les verbes *disparaître* et *entendre* se distinguent des autres verbes du test par le fait que deux réponses sont acceptées. Le verbe *disparaître* est conjugué avec *avoir* par treize participants et avec *être* par quatre participants.

²⁴ Taux d'erreurs (Calcul proportionnel) : *la / les* 38,23 %, *me* 76,47 %, *que* 59,94 %, *en* 11,76 %.

²⁵ S'adresser à qqn (www7).

²⁶ Joindre qqn par téléphone (www7).

La plupart ont ainsi choisi l’auxiliaire qui convient le mieux au contexte du récit. L’accord du participe passé exigé avec l’auxiliaire *être* est omis une fois, mais d’autres erreurs d’accord n’apparaissent pas. En ce qui concerne l’accord du participe passé *entendu*, les réponses ne penchent pas clairement d’un côté. Huit informateurs ont choisi la forme accordée, alors que neuf ont choisi la forme non-accordée. La forme accordée était choisie en général par les informateurs ayant peu d’erreurs sur les accords au total.

Les informateurs non-natifs réalisent 16 erreurs sur un total de 85 erreurs possibles sur les verbes forts et 44 erreurs sur un total de 272 erreurs possibles sur les verbes faibles. Pour avoir un taux de comparaison, 81,18 % des verbes forts et 83,82 % des verbes faibles étaient bien accordés. Les erreurs sont ainsi légèrement plus nombreuses parmi les verbes forts. Les erreurs des informateurs non-natifs concernant les verbes forts se concentrent essentiellement sur quatre verbes sur cinq, et celles des verbes faibles sur dix verbes sur un total de seize.

Les erreurs liées à l’orthographe ou aux désinences des participes passés concernent plus de la moitié des informateurs non-natifs, soit 9 informateurs sur 17, dont la majorité du groupe c). Les erreurs portent notamment sur les désinences ou les signes diacritiques incorrects des participes passés. Au total, 7 participes passés ont été mal écrits (v. tableau ci-dessous) :

Tableau 13 : Les erreurs portant sur l’orthographe ou les désinences des participes passés (informateurs non-natifs)

Verbe	Forme erronée du participe passé	Nombre d’occurrences
Apercevoir	<i>apercu</i>	1
Appeler	<i>appellé</i>	4
Accourir	<i>accouri</i>	2
Découvrir	<i>découvrée</i> <i>découvrite</i> <i>découvert</i>	1 1 1
Demander	<i>demandu</i> <i>demandé</i>	1 1
Ouvrir	<i>ouvri</i> <i>ouvrie</i>	3 1
Trouver	<i>trové</i> <i>trouve</i>	1 1
Total		18

Les erreurs sont les plus nombreuses dans les participes passés des verbes *appeler*, *découvrir* et *ouvrir*. Plusieurs ne semblent pas être conscients du fait que les participes passés de ces deux derniers ont la même désinence, ce qui explique la réussite des informateurs à un accord mais pas à un autre. Un accent est ajouté sur le verbe *demander* et un est omis dans le participe de *trouver*. Remarquons que, dans ces deux occurrences, l’erreur concerne la lettre *e* qui se

prononce toujours /e/ en finnois, tandis qu'en français, il y a trois prononciations possibles /e/, /ɛ/ et /ə/, ainsi que la possibilité du *e* muet. Vu que les accents ne sont pas utilisés en finnois, les erreurs ne sont pas étonnantes. Effectivement, il est possible que les apprenants finnophones aient des difficultés à percevoir l'importance des accents dans la langue française. Prenons comme exemple, le participe passé *trouvé* qui représente sans accent une forme au présent. En ce qui concerne l'occurrence *j'ai demandé*, l'enseignant a pu mal prononcer le premier *e* ou bien l'informateur n'a pas retenu la bonne prononciation du verbe *demander*, dont la lettre *e* se prononce /ə/ au lieu de /e/.

Au total 9 erreurs concernent le choix de l'auxiliaire, dont 8 sont commises par le groupe c). Pour une raison inconnue, un participant choisit d'utiliser l'auxiliaire *avoir* avec tous les verbes pronominaux. Donnons comme exemple *elle s'a dirigée* où l'on voit que le participant se trompe d'auxiliaire mais réalise tout de même l'accord exigé avec le sujet²⁷. Les quatre autres occurrences portent sur les auxiliaires des verbes *appeler*, *entrer* et *accourir*. En ce qui concerne le premier, l'informateur croit peut-être que dans *Elle m'appelle* le pronom personnel *me* est un pronom réfléchi d'autant plus que le verbe *appeler* est précédé de deux verbes pronominaux *se fâcher* et *se mettre*. Quant aux informateurs qui se sont trompés sur l'auxiliaire de *entrer*, ils n'étaient probablement pas conscients du fait que ce verbe fait partie des verbes qui se conjuguent avec *être*. En revanche, l'informateur qui a mis l'auxiliaire *être* devant le participe passé *accouru* a dû penser que le verbe *accourir* faisait partie des verbes de déplacement (v. ch. 2.2). Ce malentendu pourrait s'expliquer par la terminologie de l'enseignement du français en Finlande. En finnois, les verbes de déplacement tels que *partir* et *venir* sont souvent enseignés comme des verbes de mouvement (« liikeverbit ») (v. Kari Bärlund *et al.* 2009 :78). Ce terme est néanmoins inexact car plusieurs verbes comme *accourir* ou *sauter* décrivent un mouvement mais pas un déplacement, tandis que seuls les verbes qui décrivent un déplacement sont employés avec l'auxiliaire *être*.

Huit occurrences n'entrent pas clairement dans les autres catégories d'erreurs. La plupart, soit 7 sur 8, sont commises par les informateurs du groupe c). Toutes les erreurs sont liées à l'accord entre le sujet et l'auxiliaire *avoir*, à l'exception d'une où le verbe n'a pas été mis au passé composé. Plusieurs informateurs ont accordé l'auxiliaire d'après le COD ou le COI qui le précède. Donnons comme exemple, *je l'a entendu*, *elle m'ai appelée* et *elle m'ai dit*. Les apprenants finnophones semblent donc avoir eu du mal à percevoir avec quel composant de la phrase l'accord de l'auxiliaire se réalise. Ces erreurs peuvent également être le résultat d'un

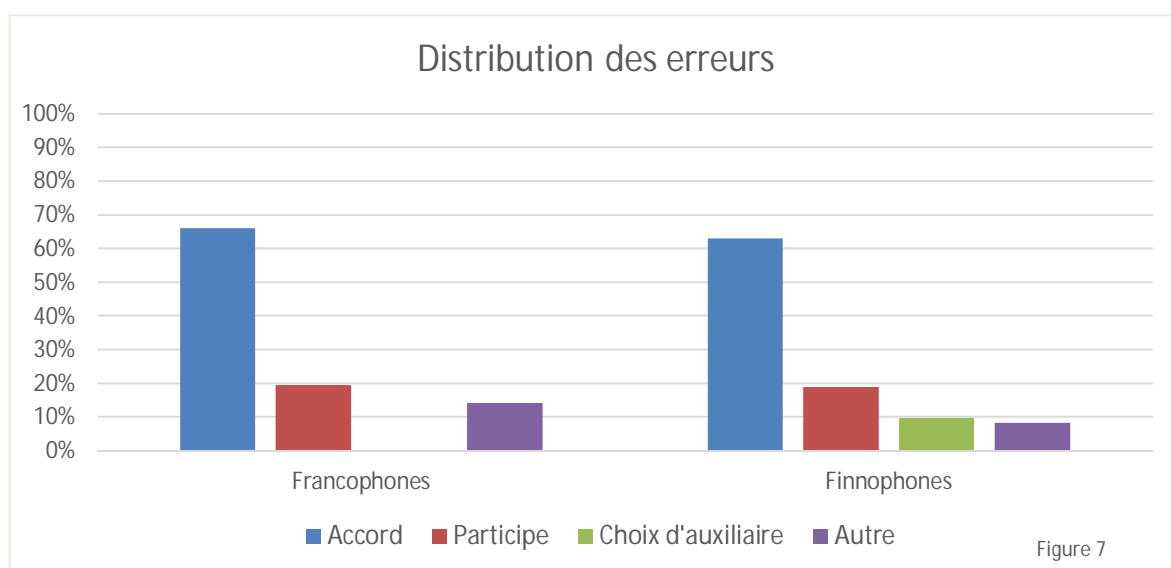
²⁷ Nous n'avons pas compté ce cas comme une erreur d'accord, vu que l'informateur a respecté la règle d'accord des verbes pronominaux (l'accord avec le sujet).

manque d'attention : les informateurs semblent avoir fait l'accord avec l'élément le plus proche sans penser à sa fonction dans la phrase. L'informateur qui n'a pas mis le verbe *oser* au passé composé l'avait écrit à la forme correcte mais après, il l'a effacé. Cette incertitude est étonnante, étant donné que le verbe est régulier. Cependant, il est possible que l'emplacement des composants de négation au passé composé ait perturbé cet informateur.

5.3. Comparaison des réponses des informateurs natifs et non-natifs

Les informateurs finnophones ont commis plus d'erreurs que les informateurs natifs. Le nombre d'erreurs en moyenne est de 5,59 pour les finnophones contre 3,5 pour les informateurs natifs. La quantité d'erreurs par informateur varie beaucoup dans les deux groupes, mais encore plus chez les finnophones (de 0 à 15 erreurs). La plupart des informateurs natifs se laissent regrouper parmi les informateurs du groupe a), tandis que la majorité des informateurs non-natifs sont identifiés comme informateurs des groupes b) ou c). Dans le groupe finnophone, les informateurs de moins de 25 ans ont commis clairement plus d'erreurs que les informateurs plus âgés. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les informateurs plus jeunes ont fait moins d'études de français que les plus âgés. L'influence de l'âge ne semble pas aussi importante dans les réponses des informateurs natifs, bien que les informateurs entre 25 et 34 ans aient commis un peu plus d'erreurs que les informateurs plus jeunes ou plus âgés.

L'aperçu de la distribution des types d'erreurs (figure 7) révèle que leur proportion se répartit de la même manière entre les informateurs natifs et non-natifs en ce qui concerne les erreurs d'accord et les erreurs liées à l'orthographe ou aux désinences des participes passés :

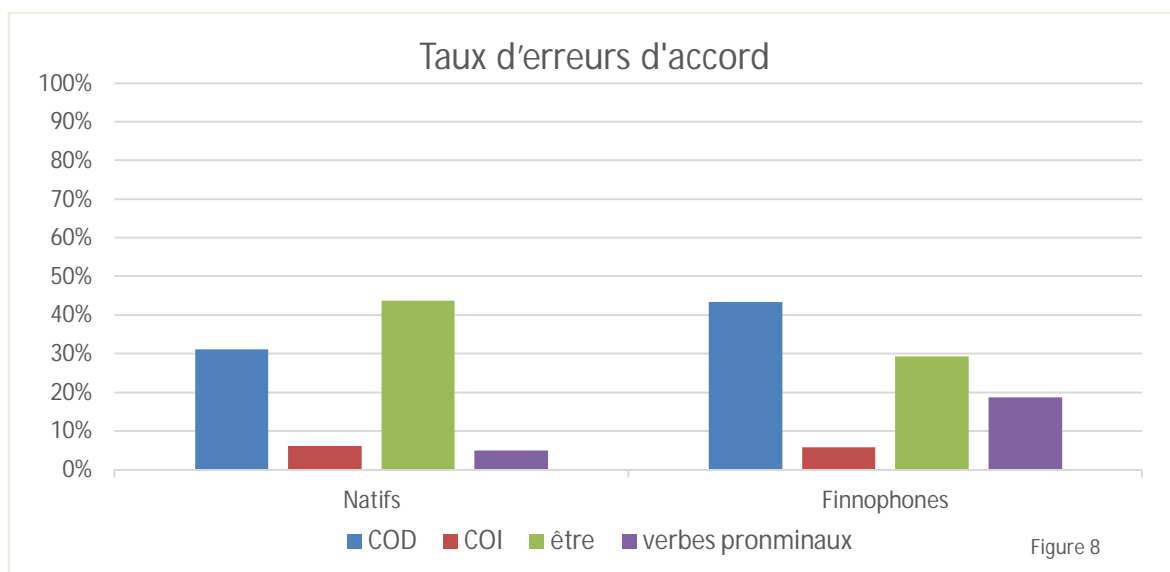


La majorité des erreurs, soit plus de 60 %, sont liées aux accords dans les deux groupes. Les erreurs d'orthographe ou de désinences des participes passés sont considérablement moins courantes que les erreurs d'accord, le pourcentage étant à peine de 20 chez les informateurs natifs et non-natifs. Les choix incorrects des auxiliaires apparaissent seulement chez les informateurs finnophones. Les erreurs liées à d'autres problèmes sont plus répandues parmi les informateurs natifs que parmi les informateurs non-natifs. Dans ce qui suit, nous ferons une comparaison plus détaillée des erreurs dans les deux groupes d'informateurs. Commençons par les erreurs d'accord.

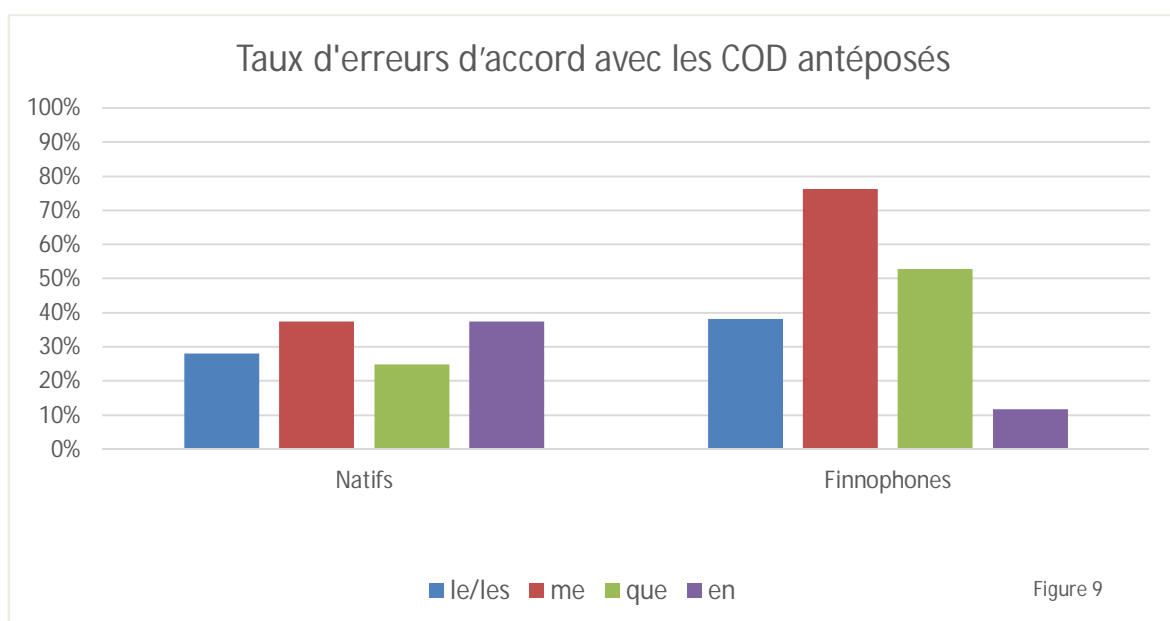
Chez les informateurs natifs, 9 des 21 verbes à mettre au passé composé comprennent au moins une erreur d'accord, le chiffre étant 13 chez les informateurs non-natifs. Les erreurs des informateurs natifs et non-natifs concernent notamment les mêmes verbes, quoique la quantité d'erreurs soient plus élevée chez les informateurs non-natifs, le taux d'erreurs d'accord des natifs étant de 11,01 % et celui des non-natifs de 16,80 %²⁸. Les erreurs d'accord qui se manifestent seulement chez les informateurs non-natifs portent essentiellement sur les verbes pronominaux.

Dans les deux groupes, les accords les plus problématiques sont les accords avec le COD antéposé au verbe et les accords avec *être* à la différence que, pour les natifs, l'accord avec *être* pose le plus des difficultés, tandis que pour les non-natifs c'est l'accord avec le COD antéposé qui est le plus difficile. Le taux d'erreurs élevé de ces deux accords est présenté dans la figure 8. La maîtrise des accords avec les verbes pronominaux est clairement plus difficile pour les finnophones que pour les informateurs natifs. Rappelons néanmoins que les erreurs d'accord avec les verbes pronominaux se manifestent seulement dans les réponses des informateurs finnophones du groupe c). Les accords erronés avec le COI sont peu nombreux et les accords avec le COD suivi d'un verbe n'apparaissent dans aucun des groupes.

²⁸ Ces chiffres se basent sur le taux de tous les verbes, qu'ils exigent un accord ou non.



La figure ci-dessous montre encore plus en détail les taux d'erreurs d'accord des différents types des COD antéposés.



Les résultats des informateurs natifs et non-natifs montrent des différences très claires. Les informateurs natifs ont plus de problèmes lorsque le COD est *me* ou *en*, bien que les différences entre les types de COD ne soient pas très grandes. Pour les informateurs non-natifs, l'accord avec le pronom COD *me* pose clairement le plus des problèmes, ensuite l'accord avec le pronom relatif *que* et après le pronom *la/les*. L'accord du participe passé avec le pronom *en* semble poser moins de difficultés aux informateurs non-natifs qu'aux informateurs natifs. En revanche,

l'accord du participe passé avec le pronom relatif COD *que* pose plus de difficultés aux informateurs non-natifs qu'aux natifs.

Les finnophones sont plus nombreux à choisir l'auxiliaire *être* avec le verbe *disparaître*, mais aussi bien les non-natifs que les natifs ont pour la plupart employé l'auxiliaire *avoir*. Les finnophones ont peut-être plus de mal à distinguer un sens différent d'après le choix de l'auxiliaire. L'accord de ce verbe ne pose des problèmes qu'à un informateur finnophone. En ce qui concerne l'accord dans *je l'ai entendu grogner*, les réponses des informateurs sont plus divisées. Dans les deux groupes, la forme accordée est utilisée en général par les informateurs qui ont tendance à bien accorder les participes passés, tandis que la forme non-accordée est notamment employée par les informateurs qui ont tendance à omettre l'accord.

Qu'il s'agisse des informateurs natifs ou des non-natifs, les erreurs dans les participes passés forts sont plus courantes que celles dans les participes passés faibles, même si le taux d'erreurs est plus élevé chez les informateurs non-natifs que chez les informateurs natifs²⁹. Le taux d'erreurs est presque pareil dans toutes les autres constructions, à l'exception de *la porte que j'ai ouverte*, où les finnophones ont fait cinq erreurs de plus que les informateurs natifs. Le grand nombre de réponses fautives est probablement lié au fait que l'accord avec le pronom relatif COD *que* n'est pas automatisé chez une partie des informateurs non-natifs.

Les erreurs portant sur l'orthographe ou sur la désinence du participe passé posent des problèmes seulement à une partie des participants natifs et non-natifs. Parmi les finnophones, la majorité des erreurs sont réalisées par les informateurs du groupe c). Quant aux informateurs natifs, les erreurs se divisent d'une manière plus équitable entre les informateurs de différents niveaux. L'influence du sexe des informateurs n'a pas pu être analysée chez les informateurs finnophones, mais chez les informateurs natifs, les hommes ont tendance à faire plus d'erreurs que les femmes. Le nombre d'erreurs des informateurs non-natifs dépasse un peu celui des informateurs natifs. Les erreurs des finnophones portent sur 7 participes passés au total, celles des informateurs natifs seulement sur 3 participes passés. Les erreurs des informateurs natifs portent notamment sur l'orthographe des participes passés, tandis que celles des finnophones portent souvent sur les désinences. Le taux de réussite le plus faible dans les deux groupes concerne le participe passé du verbe *appeler*. Quant à l'orthographe, à la différence des informateurs natifs, les finnophones font également des erreurs dans les participes passés dont l'orthographe n'est pas particulièrement difficile. Prenons comme exemple *demandé*. Les erreurs d'accents, quoique peu nombreuses, se manifestent seulement dans les réponses des

²⁹ Le taux d'erreurs des finnophones est de 18,82 % et celui des informateurs natifs est de 13,75 %.

finnophones. L'utilisation des accents semble donc être plus automatisée chez les informateurs natifs que chez les finnophones dont la langue maternelle ne contient pas d'accents (v. plus en détail ch. 6.2). Cependant, la cédille est également omise par les informateurs natifs.

Aucune des erreurs liées à d'autres problèmes n'est identique entre les informateurs natifs et non-natifs. La majorité des erreurs sont commises par les informateurs c) dans les deux groupes d'informateurs. La plupart des erreurs des finnophones portent sur l'accord de l'auxiliaire. Les erreurs des informateurs natifs semblent être surtout des fautes d'inattention. Ils n'ont pas mis tous les verbes soulignés au passé composé ou ont remplacé des verbes par d'autres verbes qui leur ressemblent.

La comparaison des résultats montre qu'il existe beaucoup de similarités entre les informateurs natifs et non-natifs. Dans les deux groupes, la majorité des erreurs sont commises sur les accords des participes passés et plus précisément ceux conjugués avec *être* ou avec *avoir* précédé du COD *me*. Les différences les plus pertinentes entre ces groupes se manifestent sur les accords avec les verbes pronominaux et les accords avec le COD *que*, qui sont clairement plus difficiles pour les finnophones que pour les natifs.

6. Discussion

Dans ce chapitre, nous réfléchissons à la correspondance entre nos résultats et ceux des études antérieures, ainsi qu'à l'explication de ces résultats. Les réflexions portent notamment sur l'accord du participe passé, mais nous ferons également quelques remarques sur les autres types d'erreurs. À la fin du chapitre, nous abordons également une tendance courante mentionnée dans les recherches antérieures mais inexistante dans notre corpus.

Accords

Notre étude montre qu'aussi bien les natifs que les finnophones ont des problèmes pour accorder le COD antéposé, ce qui correspond aux études antérieures (v. ch.3). Cependant, les erreurs étaient plus nombreuses chez ces derniers (v.ch.5.3), ce qui pourrait s'expliquer soit par les différences entre le finnois et le français, soit par un degré d'acquisition insuffisant. Le fait que les apprenants d'une langue étrangère sont moins bien exposés à la langue que les locuteurs natifs pourrait également avoir une influence sur les résultats (Hummel 2014 : 21–22).

Dans les deux groupes, l'accord se réalise plus souvent avec le pronom personnel à la troisième personne qu'avec celui à la première personne, ce que confirme le résultat d'Audibert-Gibier (v.ch.3.1). Cela pourrait s'expliquer par la fréquence du pronom à la troisième personne qui peut remplacer beaucoup plus de référents (personnes, choses) que le pronom à la première personne du singulier. Pourtant, dans notre étude, la différence quant au taux d'erreurs entre les pronoms *la / les* ou *me* n'est pas particulièrement grande parmi les réponses des informateurs natifs. Il est néanmoins possible que les différences aient été plus grandes si le corpus avait été plus vaste.

Quant à l'accord du pronom relatif *que*, les résultats des finnophones correspondent à ceux trouvés dans les recherches antérieures : les occurrences incorrectes étaient plus nombreuses avec le COD antéposé *que* qu'avec le pronom personnel à la troisième personne. Cette tendance n'est pas surprenante, étant donné que l'accord avec *que* est moins utilisé dans la langue française et appris plus tard que l'accord avec les pronoms personnels. En revanche, la quantité d'input plus élevée et les études de grammaire plus étendues des informateurs natifs adultes pourraient expliquer le fait qu'ils n'avaient pas tendance à omettre l'accord avec le pronom relatif COD *que*.

L'accord avec le pronom *en* n'est pas évident pour les informateurs natifs. D'après les règles traditionnelles, l'accord du pronom *en* diffère de la norme selon laquelle l'accord se réalise avec les COD antéposés au verbe, ce qui a pu perturber certains informateurs natifs qui ont bien accordé les autres participes passés. Les finnophones semblent avoir moins de problèmes avec cet accord mais, étant donné que l'accord ne se réalise pas, il est difficile de savoir s'ils sont vraiment conscients de la règle. Remarquons que selon la grammaire non-traditionnelle, les accords que nous avons comptés comme des erreurs ne sont pas des erreurs et les non-accords pourraient s'expliquer justement par le fait que les informateurs suivent toujours les anciennes règles (v.ch.2.3).

L'accord ne se réalise avec le COD qui suit le verbe ni dans les études antérieures ni dans notre corpus. Mais, contrairement aux études précédentes (v. Brissaud et Cogis 2008 et de Pinsonneault et Daviau 2013), notre corpus ne porte pas de traces des accords effectués avec le sujet lorsque le participe passé est employé avec l'auxiliaire *avoir*. Les études antérieures ont été menées auprès de participants plus jeunes que dans notre étude, ce qui pourrait expliquer ces résultats contradictoires.

Les erreurs d'accord des participes passés employés avec *être* sont nombreuses dans les deux groupes d'informateurs. Il faudra toutefois remettre en question le résultat fourni par le corpus analysé. Premièrement, le nombre de verbes adéquats est restreint : seul le verbe *entrer* est conjugué avec *être*, ce qui empêche la comparaison avec un autre verbe conjugué avec *être*. Deuxièmement, comme nous l'avons déjà mentionné auparavant (v.ch.6.1), les erreurs auraient peut-être été moins nombreuses, si le genre du sujet avait été plus explicite dans le texte.

Les erreurs sur les verbes pronominaux causent des problèmes aux informateurs non-natifs, comme Kalmbach l'explique dans sa grammaire (v. ch. 3.3). Le nombre élevé de ces erreurs pourrait s'expliquer par le fait que les règles d'accord sur les participes passés employés avec *avoir* et *être* sont mises plus en valeur dans l'enseignement que les accords avec les verbes pronominaux. Remarquons toutefois que les erreurs ne posent des problèmes qu'à quelques informateurs dont la majorité sont des étudiants de première année. Ainsi, il est probable que ces participants finnophones apprennent les règles liées aux verbes pronominaux au cours de leurs études de français.

L'étude menée par Blanche-Benveniste (v. ch.3.1) indique que les locuteurs natifs ont tendance à accorder les participes passés forts. Dans notre corpus, les accords avec ces verbes sont au contraire moins bien retenus que les participes passés faibles par les deux groupes d'informateurs. Cependant, étant donné que les verbes forts et les verbes faibles ne se trouvent pas dans les mêmes contextes, il est difficile de comparer les résultats. Par exemple, l'accord

avec le pronom *que*, qui a donné beaucoup de réponses incorrectes concerne uniquement un participe passé fort. Vu que les erreurs sur les participes passés forts sont commises pour la plupart par les informateurs qui ont mal accordé les participes passés en général, il est probable qu'ils n'auraient pas fait l'accord même avec les verbes faibles.

Désinences des participes passés et choix de l'auxiliaire

Selon l'étude menée par Brissaud et Cogis (2008), les désinences des participes passés, et en particulier ceux du deuxième groupe, ne sont pas bien connues de tous les participants. Notre corpus ne comprend aucun verbe du deuxième groupe, mais plusieurs erreurs apparaissent dans les désinences des verbes irréguliers chez les informateurs non-natifs, tandis que les informateurs natifs font seulement une erreur. Les informateurs natifs pourraient avoir plus de facilités à bien décliner les verbes, parce qu'ils entendent les formes correctes dans les conversations de tous les jours, tandis que les apprenants finnophones n'ont pas souvent l'opportunité d'entendre le français dans leur vie quotidienne. En ce qui concerne le choix de l'auxiliaire, effectivement quelques erreurs apparaissent chez les informateurs non-natifs, ce qui correspond aux études de Dubois *et al.* (2013). Il n'est pas étonnant que les apprenants finnophones qui ne sont pas sensibilisés à l'emploi de deux auxiliaires aient bien plus de difficultés à penser au bon auxiliaire que les locuteurs natifs.

Infinitif

Plusieurs études antérieures (v. ch. 3.2 Chiss & David et Pinsonneault & Daviau) indiquent la confusion entre l'infinitif et le participe passé. Cependant, notre corpus ne porte aucune trace de ce phénomène. Plusieurs raisons pourraient expliquer l'absence de formes à l'infinitif. Premièrement, les résultats des études antérieures se basent sur des productions écrites et non pas sur un test précis. Il est évident que les informateurs sont moins conscients des éléments testés lors d'une production écrite libre qu'en changeant des formes dans un texte donné. Deuxièmement, les consignes du test indiquent également aux informateurs d'utiliser le passé composé, ce qui les mène implicitement à éviter l'infinitif. Troisièmement, d'après les recherches antérieures, la possibilité de relire le texte a une influence sur les résultats (v. Chiss et Daviau). Nos informateurs avaient le droit d'avoir le texte tout le temps sous le nez et, ainsi, ils ont pu revenir en l'arrière et corriger les formes si nécessaire. Nous supposons que l'utilisation des formes à l'infinitif est plus répandue dans les dialogues en direct (WhatsApp,

Messenger etc.). En écrivant vite et en s'appuyant sur la forme orale des mots, il est plus probable de confondre les formes de l'infinitif et le participe passé des verbes du premier groupe. Quatrièmement, il est possible que les finnophones n'aient pas confondu le participe passé avec l'infinitif, vu qu'ils ne s'appuient pas autant sur la forme orale. Néanmoins, une étude de productions écrites libres serait nécessaire pour confirmer ces hypothèses.

7. Conclusion

L'objectif de ce mémoire était d'étudier et de comparer la maîtrise de l'accord du participe passé des adultes francophones et des apprenants universitaires de FLE finnophones. La catégorisation des erreurs nous permet de constater que la majorité des erreurs portent sur les accords, quoique quelques erreurs dans l'orthographe ou les désinences du participe passé soient aussi apparues. Les finnophones avaient également des difficultés dans le choix de l'auxiliaire, comme nous l'avions supposé. Ces erreurs concernent toutefois seulement une partie des informateurs finnophones.

Les taux d'erreurs d'accord sont élevés dans les deux groupes (v. figure 8). Chez les finnophones, les erreurs apparaissent le plus souvent dans les accords avec le COD antéposé, mais elles sont également courantes dans les verbes conjugués avec *être* et dans les verbes pronominaux. Chez les informateurs natifs l'accord avec les verbes conjugués avec *être* pose le plus de difficultés, quoique les erreurs avec le COD antéposé ne soient pas rares non plus. En revanche celles liées aux verbes pronominaux sont peu nombreuses. Ainsi, contrairement à nos attentes, l'accord ne se réalisait pas plus couramment avec *être* qu'avec l'objet antéposé, en ce qui concerne les informateurs natifs.

L'accord s'effectue plus rarement avec le COD antéposé à la première personne qu'avec le pronom à la troisième personne dans les deux groupes, comme nous l'avions supposé. Chez les finnophones, l'accord est également plus rare avec le COD pronom relatif *que* qu'avec le pronom à la troisième personne. Chez les natifs, cette tendance n'a pas pu être confirmée.

Notre dernière hypothèse portait sur les participes passés forts et faibles. Contrairement à ce qui a été supposé, l'accord des participes passés forts n'était pas mieux retenu que celui des participes passés faibles. Cependant, le taux de réussite dans les verbes forts était plus élevé chez les informateurs natifs que chez les informateurs non-natifs, comme nous l'avions prévu. Ainsi, le fait que l'accord des participes passés forts est audible au féminin pourrait avoir une influence positive sur la maîtrise des règles selon le deuxième résultat, mais pas selon le premier. Des études supplémentaires plus adéquates et vastes seront nécessaires pour voir si la manière différente d'apprendre des natifs et des non-natifs a une influence sur la maîtrise des formes fortes et faibles.

Vu les résultats fournis par notre étude et les études antérieures sur la non-maîtrise des règles d'accord du participe passé, une question se pose régulièrement, celle de la simplification des règles. Plusieurs faits défendent la simplification des règles. Premièrement, l'accord du

participe passé ne porte pas de sens distinctif : la forme accordée a le même sens que la forme non-accordée (Branca-Rosoff 2007 : 61). Deuxièmement, les règles complexes, l'accord muet et la tendance à l'invariabilité à l'oral dans les situations familières rendent l'apprentissage exigeant, comme le démontrent les études présentées dans le chapitre trois.

Ce genre d'arguments a mené à de nombreux essais de réformes pour simplifier les règles, qui n'ont toutefois pas eu de succès à part quelques petits changements (Brissaud & Cogis 2008 : 414–415). Béguelin (2002 : 164) propose que la maîtrise de l'accord du participe passé soit maintenue pour entretenir la distinction sociale et les avantages qui l'accompagnent. La réforme la plus récente est celle d'un comité qui consiste en des grammairiens et des linguistes bien connus, tels que Marc Wilmet et Claude Gruaz de l'EROFA³⁰ et André Goosse et Robert Martin du CILF³¹. (www5³²)

Le comité propose des simplifications dans les règles d'accord du participe passé³³ en ce qui concerne les verbes conjugués avec *avoir* et les verbes pronominaux. Le comité propose de supprimer l'accord avec les COD qui précèdent les verbes conjugués avec *avoir*. Quant aux accords des verbes pronominaux, l'accord s'effectuera toujours avec le sujet, même si le COD est placé après le verbe. Le comité ajoute que les nouvelles règles sont formées d'une façon qui ne nécessite pas la connaissance des fonctions des éléments de la phrase. En conséquence, un apprenant ne connaissant pas le sens d'un sujet ou d'un COD pourrait néanmoins apprendre les règles d'accord du participe passé. (www5). Précisons tout de même que le comité ne veut pas mettre en danger la norme actuelle, mais créer un système parallèle à côté d'un système qui appartient au « registre de langue soutenue ». Selon le comité, les nouvelles règles permettront aux locuteurs de communiquer en français sans avoir honte de la non-maîtrise de l'accord du participe passé. (www5) Nous nous demandons toutefois si la préservation de l'ancien système ne maintiendra pas l'écart entre les groupes sociaux.

Quoique les défenseurs des simplifications soient nombreux, il ne faut pas oublier les arguments opposés. Rey-Debove (1991 : 13) défend fortement la préservation du système actuel qui est, selon elle, tout de même très logique. D'après elle, la variabilité du participe passé permet à la langue d'exprimer plus en détail de petites nuances de sens que dans d'autres

³⁰ Études pour une rationalisation de l'orthographe française.

³¹ Conseil international de la langue française.

³² La réforme a également été publiée dans la revue *Français moderne* (« Du nouveau sur le participe passé ? » 2014 : 2. 310–312.).

³³ Les règles ont été influencées par les réflexions faites dans « les commissions 'Enseignement' et 'Orthographe' du Conseil de la langue française de la Communauté Wallonie-Bruxelles » dirigées par Georges Legros et dans « la commission 'Réformes' du Conseil de la langue française et de la politique linguistique » dirigée par Dan Van Raemdonck.

langues comme l'anglais où le participe passé ne varie pas. Elle ajoute que l'absence de variabilité du participe passé pourrait avoir des conséquences défavorables sur l'accord de l'adjectif qualificatif, étant donné que « la frontière entre participe passé et adjectif est très incertaine ». Cet avis n'est pourtant pas partagé par celui du comité de l'EROFA et du CILF qui pensent que les simplifications n'auront pas de conséquences désavantageuses pour la langue française (www5).

Pinsonneault et Daviau (2013 : 176) ne changeraient pas non plus les règles d'accord, étant donné que l'accord du participe passé avec le COD antéposé au verbe renforce le lien syntaxique entre le verbe et le complément, ce lien étant évident lorsque le COD suit le verbe. Ce phénomène pourrait peut-être être comparé avec le lien syntaxique entre le verbe et le sujet. Nous rappelons que dans ce cas-là, le lien syntaxique est renforcé par un tiret lorsque le verbe précède le sujet (donnons comme exemple *Aimez-vous la grammaire ?*). Le débat entre les positions pour et contre les simplifications des règles ne risque pas de se résoudre vite. Seul le temps nous montrera le chemin que les accords du participe passé prendront dans l'avenir.

Ce travail de mémoire est une étude pilote et, ainsi, il est impossible d'en tirer des conclusions qu'on puisse généraliser. Il met néanmoins en lumière des faits qu'il serait pertinent d'étudier plus en détail et qui nécessitent plus d'attention lors de l'apprentissage des accords du participe passé. Il serait intéressant de vérifier si l'accord avec des participes passés conjugués avec *être* pose des problèmes à un niveau plus global. Les participes passés forts et faibles nécessitent également une étude plus exhaustive pour qu'on puisse voir d'éventuelles différences dans leur maîtrise.

8. Bibliographie

- Arseneau, Rosianne (2015) « Agir à la fois sur la compréhension du participe passé et sur son accord en situation d'écriture. » *Québec Français* 175. 45–47.
- Audibert-Gibier, Monique. (1992) « Etude de l'accord du participe passé sur des corpus de français parlé. » *Langage et Société* 61 : 1. 7–30.
- Béguelin, Marie-José (2002) « Faut-il simplifier les règles d'accord du participe passé ? » *Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique)* 37. 163–189.
- Blanche-Benveniste, Claire (2006) « L'accord des participes passés en français parlé contemporain. » Guillot, Céline, Heiden, Serge et Prévost, Sophie (éds.) *À la quête du sens : Etudes littéraires, historiques et linguistiques en hommage à Christiane Marchello-Nizia*. ESN éditions, Lyon. 33–55.
- Blanche-Benveniste, Claire (2010) [1997] *Approches de la langue parlée en français*. Gap, Ophrys.
- Branca-Rosoff, Sonia (2007) « Les accords du participe passé en français : notes pour une recherche. » Abecassis, Michaël, Ayosso, Laure & Vialleton, Élodie (éds.) *Le français parlé au XXI^e siècle. Normes et variations dans les discours et en interaction*. L'Harmattan, Paris. 61–74.
- Brissaud, Catherine & Cogis, Danièle (2008) « L'accord du participe passé. Reconsidération d'un problème ancien à la lumière de données récentes sur l'acquisition. » *Congrès Mondial de Linguistique Française 2008* : 055.
- Chiss, Jean-Louis & David, Jacques (2011) « L'orthographe verbale du français, entre hypernorme et acquisition », *Le français aujourd'hui* HS01. 221–231.
- CILF & EROFA (2014) « Du nouveau sur le participe passé ? » *Français moderne*. 2014 : 2. 310–312.
- Déjond, Aurélia (2002) *La cyberl@angue française*. La Renaissance du livre, Tournai.
- Dubois, Maud, Alain Kamber & Skupien Dekens, Carine (2013) « Être et avoir été : l'accord du participe passé par des apprenants de FLE » *Linx*. 68–69. 115–133.
- Fayol, Michel & Pacton, Sébastien (2006) « L'accord du participe passé : entre compétition de procédures et récupération en mémoire. » *Langue française* 151 : 3. 59–73.
- Forakis, Kyriakos (2013) « 'Il nous avait assurés que tout serait prêt pour cette date' ou l'accord du participe passé à l'épreuve des 'règles' (L1/L2) » Marsac, Fabrice & Jean-Christophe Pellat (éd.) *Le participe passé entre accords et désaccords*. Presses Universitaires de Strasbourg. 215–228. ?
- Grevisse, Maurice & Goosse, André (2011) [1936] *Le bon usage*. 15^e édition. Groupe De Boeck s.a., Bruxelles.
- Hummel, Kirsten (2014) *Introducing second language acquisition : perspectives and practices*. Wiley, Chichester.
- Kalmbach, Jean-Michel (2009) *La grammaire française de l'étudiant finnophone*. Jyväskylän yliopistopaino, Jyväskylä.
- Pérez, Manuel & Garcia-Debanco, Claudine (2016) « Les zones de fragilité orthographique dans les productions sous dictée contrainte d'un texte classique par des adultes diplômés. e. s. » *Congrès Mondial de Linguistique Française 2016*, 27 : 7013–7013.
- Pinsonneault, Reine & Daviau, Marie-Josée (2013) « L'importance des relations syntaxiques dans les phénomènes d'accord. » Marsac, Fabrice & Jean-Christophe Pellat (éd.) *Le participe passé entre accords et désaccords*. Presses Universitaires de Strasbourg. 163–179.
- Poisson-Quinton, Sylvie, Mimran, Reine & Mahéo-Le Coadic, Michèle (2002) *Grammaire expliquée du français*. CLE International/ VUEF.
- Rey-Debove, Josette & Le Beau-Bensa, Béatrice (1991) *La réforme de l'orthographe au banc d'essai du Robert*. Dictionnaires Le Robert, Paris.
- Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe & Rioul, René (2005) [1994] *Grammaire méthodique du français*. 3^e édition. 2^e tirage. Presses Universitaires de France, Paris.
- Roubaud, Marie-Noëlle & Fonvielle, Stéphanie (2013) « L'accord du participe passé en classe de sixième : 'au hasard, mais avec de la bonne volonté...' » Marsac, Fabrice & Jean-Christophe Pellat (éd.) *Le participe passé entre accords et désaccords*. Presses Universitaires de Strasbourg. 181–198.
- Bärlund, Kari, Jokinen, Juhani, Maala, Sarra, Mauffret, David & Raitala, Eija (2009) *Voilà ! 2 Textes et exercices*. Otava, Keuruu.
- Wagner, Robert-Léon (1968) *La grammaire française : Les niveaux et les domaines - Les normes - Les états de langue*. Société d'édition d'enseignement supérieur, Paris.

Les sites Internet

- www1 : Les performances en orthographe des élèves en fin d'école primaire (1987-2007-2015) Ministère de l'éducation nationale, DEPP : *Les performances en orthographe des élèves en fin d'école primaire* (1987-2007-2015) (consulté le 3 décembre 2016)
- www2 : <http://www.gouvernement.fr/argumentaire/reforme-de-l-orthographe-3763> (consulté le 1 mars 2017)
- www3 : http://www.academie-francaise.fr/questions-de-langue#63_strong-em-participe-pass-accord-em-strong (consulté le 26 novembre 2018)
- www4 : https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000485229&pageCourante=50828 (consulté le 21 mars 2017)
- www5 : <http://www.reformeduparticipepasse.com/> (consultée le 19 juin 2017)
- www6 : <http://eduscol.education.fr/pid23199/ecole-elementaire-et-college.html> (consulté le 3 juillet 2017)
- www7 : <https://www.larousse.fr/> (consulté le 27 novembre 2018)

Annexe : test de recherche et informations générales sur les informateurs natifs et non-natifs

Test de recherche

Veillez mettre les verbes soulignés au passé composé.

Elle tourne les talons et se dirige vers sa salle de bains. Elle disparaît derrière la porte qui se referme toute seule. Je l'entends grogner. Elle se fâche et se met à jurer. Elle m'appelle.

- Julie !

J'accours. Je n'ose pas ouvrir la porte. Je demande :

- Tu veux que j'entre ?
- Oui, s'il te plaît.

J'entre dans la salle de bains et je la découvre, debout dans sa baignoire, essayant de boucher une fuite d'eau. J'ouvre le placard de l'évier et je cherche des outils, mais je n'en trouve pas. Par contre, derrière une porte que j'ouvre, j'aperçois deux robinets. Je les tourne dans tous les sens, sans succès. Elle se retourne et me dit, fatiguée :

- Va appeler un plombier.

Accord de participation à une recherche

Il vous est demandé de participer à une étude de recherche. Nous faisons un mémoire de master dans la discipline de la philologie française au sein de l'université de Helsinki. L'objectif du mémoire est d'examiner et de comparer des connaissances grammaticales entre les informateurs natifs et non-natifs. Les informateurs seront amenés à répondre à un test à l'écrit. Les réponses serviront comme un[sic] corpus du mémoire de master. La recherche sera effectuée en France et en Finlande.

Nous demandons votre permission pour utiliser vos réponses aux bénéfices de cette étude. Votre participation à cette recherche est volontaire. Votre production écrite sera utilisée seulement pour les bénéfices de cette étude. Les données recueillies seront exploitées de manière à ce que l'identité du participant ne figure pas dans le mémoire.

Leena-Mari Mäkinen
Mémoire de master
Département des langues modernes
Université de Helsinki
leena-mari.makinen@helsinki.fi

Merci de votre participation !

Je soussigné(e) _____
accepte de participer à cette recherche

Lieu et date

_____/____/_____

Signature

Informations générales :

1. Vous êtes de sexe masculin féminin ?

2. Quel âge avez-vous ?

moins de 18 ans

18–24 ans

25–34 ans

35–44 ans

45–54 ans

55–64 ans

plus de 64 ans

3. Quelle est votre nationalité ?

4. Quelle est votre langue maternelle ?

5. En quelle année êtes-vous ?

L1

L2

L3

M1

M2

Informations générales :

1. Vous êtes de sexe masculin féminin ?

2. Quel âge avez-vous ?

moins de 18 ans

18–24 ans

25–34 ans

35–44 ans

45–54 ans

55–64 ans

plus de 64 ans

3. Quelle est votre nationalité ?

4. Quelle est votre langue maternelle ?

5. Quelle est votre diplôme du niveau le plus élevé ?

pas de diplôme

école secondaire

baccalauréat

master

doctorat

Tableau 14 : Informateurs natifs

Participants	Age	Sexe	Nationalité	Formation	Niveau
Fr1	25–34	masc.	française	master	Renault
Fr2	25–34	masc.	française	master	Renault
Fr3	25–34	fem.	française	master	Renault
Fr4	25–34	masc.	camerounaise	master	Renault
Fr5	25–34	masc.	française	master	Renault
Fr6	25–34	masc.	française	master	Renault
Fr7	18–24	fem.	malgache	master	Renault
Fr8	25–34	masc.	française	doctorat	Professeur de Physique Appliquée
Fr9	18–24	fem.	belge	licence	M1
Fr10	18–24	masc.	française	master	Renault
Fr11	18–24	masc.	française	licence (grande école)	M2
Fr12	35–44	fem.	française	bac	L3
Fr13	25–34	masc.	française	master	Renault
Fr14	18–24	fem.	française	licence	M2
Fr15	18–24	fem.	française	licence	M2
Fr16	25–34	masc.	française	licence	M2

Tableau 15 : Informateurs non-natifs

Participants	Age	Sexe	Nationalité	Formation	Études de philologie française
Fi1	18–24	fem.	finlandaise	bac	1 ^{ère} année
Fi2	18–24	fem.	finlandaise	bac	1 ^{ère} année
Fi3	18–24	fem.	finlandaise	bac	1 ^{ère} année
Fi4	18–24	masc.	finlandaise	bac	1 ^{ère} année
Fi5	18–24	fem.	finlandaise	bac	1 ^{ère} année
Fi6	25–34	fem.	finlandaise	bac	1 ^{ère} année
Fi7	18–24	fem.	finlandaise	bac	1 ^{ère} année
Fi8	18–24	fem.	finlandaise	bac	2 ^{ème} année
Fi9	35–44	fem.	finlandaise	bac	1 ^{ère} année
Fi10	18–24	fem.	finlandaise	bac	1 ^{ère} année
Fi11	18–24	fem.	finlandaise	bac	1 ^{ère} année
Fi12	25–34	fem.	finlandaise	licence	2 ^{ème} année
Fi13	55–64	fem.	finlandaise	doctorat (en médecine)	3 ^{ème} année
Fi14	35–44	fem.	finlandaise	bac	3 ^{ème} année
Fi15	25–34	fem.	finlandaise	master	2 ^{ème} année
Fi16	25–34	fem.	finlandaise	bac	3 ^{ème} année
Fi17	25–34	fem.	finlandaise	licence	4 ^{ème} année